VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 9 MARS 1920 — NUMERO 39

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

Imprimé et publié par la WEST CANADA PU[...] LTD
619 Ave McDe[...]
Téléphones - Garry [...]

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

A Batons Rompus

PAS DE RECUS.

Jusqu'ici notre administration accusait réception de tout abonnement ou réabonnement. Cette pratique comportait une assez forte dépense annuelle. La vie devient de plus en plus chère pour les journaux et la plus stricte économie s'impose à eux. Aussi notre administration a-t-elle décidé de mettre fin à l'envoi des reçus. D'ailleurs ils ne sont pas nécessaires, puisque le journal portera toujours sur la petite bande jaune de l'adresse la date de l'échéance de l'abonnement. Nous expliquons de nouveau pour ceux qui l'auraient oublié ou ne l'auraient jamais su, la signification des chiffres apparaissant sur la bande jaune. C'est très facile à comprendre.

Ainsi la petite bande porte 5-20. 5 le premier chiffre, veut dire que votre abonnement se termine en mai (ce premier chiffre indique le mois) et 20, le second chiffre, signifie que votre abonnement se termine en 1920 (le second chiffre indique toujours l'année).

Comme vous le voyez, ce n'est pas malin ni bien compliqué. Cette petite bande vous apprend tout ce que vous avez besoin de savoir.

5-20, votre abonnement se termine en mai prochain; si c'était 5-19, cela voudrait dire que votre abonnement est dû depuis mai l'an dernier. Cela fut-il, vous vous hâteriez à vous mettre en règle. Tout réabonnement sera suivi d'un changement de chiffres sur la bande. Ce sera votre reçu. Surveillez cela. Si le changement n'est pas fait, après deux semaines, notifiez-nous et nous verrons immédiatement à réparer l'omission.

FOI ET GENEROSITE DES FRANCO-AMERICAINS.

Le curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Lawrence, Mass., demande $15,000 à ses paroissiens. Du 8 octobre au 8 décembre, ils lui donnent $20,075.00.

Le curé de Sainte-Anne de Waterbury, Conn., demande à ses paroissiens $75,000. Du 18 au 26 janvier, ils lui apportent la somme de $96,600. Cette paroisse ne comprend que 800 familles.

Le curé du Sacré-Coeur de Northampton, Mass., demande $35,000 pour éteindre la dette de son église. Du 20 au 26 janvier, ses paroissiens souscrivent $35,241.

Du 15 au 26 janvier, les paroissiens de Sainte-Rose de Lima d'Aldenville, Mass., donnent à leurs oeuvres paroissiales $16,550.

Le curé de Saint-Jean-Baptiste de Warren, R. I., demande à ses paroissiens $20,000 pour la construction d'une école. Du 22 janvier au 4 février, il reçoit $30,177.30. Cette paroisse ne compte que 350 familles.

Et des prophètes de malheur nous chantent que les groupes franco-américains disparaitront. Non, ne meurent que les races qui le veulent.

"L'UNION".

Ils sont clairsemés ceux qui au Manitoba connaissent l'*Union*. Un mot de présentation. C'est l'organe officiel de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et le porte parole de 35,000 sociétaires. Il est mensuel, d'un format restreint, mais plein et dru. Il monte inlassablement la garde et vous le trouvez toujours en première tranchée. Il ignore les tergiversations et les demi-résistances. Il connaît la vérité nationale et l'enseigne hautement et sans forligner. Là-bas, comme ici, toute la résistance se synthétise dans la défense du français. Défense contre l'ennemi du dehors, défense contre l'ennemi du dedans, plus à redouter que l'autre. Chez les Franco-americains, comme ici, vous rencontrez des désespérés qui conseillent l'abdication. A quelques-uns de ceux-là qui leur suggéraient de publier la revue en anglais, les directeurs de l'*Union* ont répondu: "*Non, nous ne publions et ne publierons pas l'*Union* en anglais! Nous disons ceci en réponse à quelques-uns de nos membres qui nous écrivent de temps à autre pour nous demander de leur envoyer l'*Union* en anglais.*

"*L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ayant* "pour but de réunir dans un même sentiment de fraternité toutes les personnes d'origine française vivant en Amérique. . ." *il est clair qu'elle ne peut le faire qu'en utilisant notre langue maternelle à tous. Du reste, la préservation et la propagation de la langue française sont les deux autres de ses buts et la raison d'être de sa revue officielle. Cette ligne de conduite ne peut être changée sous aucun prétexte.*

"*Inutile donc à nos membres de demander l'*Union *en anglais. Si quelques-uns d'entre eux ne peuvent pas lire le français, qu'ils fassent des efforts pour l'apprendre. Savoir les deux langues leur vaudra d'ailleurs une foule d'avantages.*"

Appelez cela de l'intransigeance. Peu importe. Cela seul vaut. On ne doit jamais pactiser avec l'ennemi. Canadiens-français nous sommes et Canadiens-français devons demeurer. Nous le serons ou ne le serons pas; point de milieu, l'un ou l'autre. La pureté exclut tout alliage.

A la législature

Lundi, le 1er mars

La chambre adopte en seconde lecture deux amendements proposés par le secrétaire provincial. Le premier établit le suffrage féminin dans les villes et villages, et le second donne le droit de vote à la femme quand un règlement est soumis à l'approbation des contribuables. En ce cas, il suffira qu'on exige du contribuable une qualification foncière minimum de $800.

La chambre n'aura pas à discuter les crédits avant la seconde semaine d'avril. Le gouvernement n'est pas prêt à les lui soumettre. M. Norris attribue ce retard au voyage à Toronto du trésorier provincial.

M. Brown, trésorier provincial, s'efforce de régler à Toronto la crise des crédits ruraux. Nos lecteurs connaissent probablement la nature de ce conflit. Cependant rappelons-le en quelques mots.

Les banques prêtaient aux sociétés de crédit rural l'argent dont elles avaient besoin à un taux de six pour cent. Aujourd'hui, elles refusent de continuer. L'oeuvre du crédit rural se trouve en panne. Le gouvernement, selon M. Norris, a pris fait et cause pour les sociétés de crédit et maintient que les banques doivent faire honneur à leur engagement et continuer à prêter à ce taux d'intérêt. Afin de résoudre le problème en ce sens, M. Brown est allé à Toronto débattre la question avec l'exécutif des banques. Les banques exigent ½ pour cent de plus.

Des projets de loi qui attendent leur adoption en seconde lecture, un offre un intérêt tout particulier pour nos lecteurs de la campagne. Il a pour parrain le ministre de l'agriculture. Il autoriserait toute municipalité rurale à emprunter le ou avant le 6 juin jusqu'à concurrence de $30,000 afin d'acheter de l'avoine, du foin, des patates d'alimentation qu'elle pourrait revendre aux fermiers contre billets promissoires. La somme nécessaire pourrait être prélevée par l'émission et la vente de débentures. Il ne serait pas nécessaire de soumettre le règlement à l'approbation des contribuables. Cette loi permettrait aussi au trésorier provincial de prêter de l'argent contre la garantie assurée par les billets promissoires obtenus par la municipalité.

Mardi, le 2 mars

Enfin! nous savons quels amendements le gouvernement propose à la loi de tempérance. De prime abord, si on se laisse prendre par la piperie des mots, les amendements semblent sérieux. A y regarder de près, la nouvelle loi ne vaudra guère mieux que celle d'aujourd'hui. Il importe peu que le médecin ne puisse prescrire que 12 onces, que la vente en gros de l'alcool soit transférée des pharmaciens en gros à des "vendeurs" que leur substituera le gouvernement et qu'il se gardera bien de choisir ailleurs que chez ses amis. Il importe peu que ce malin de M. Johnson, notre procureur général et professeur en vertu publique, ait greffé maintes menaces apparentes sur la loi de tempérance. Il a bien solidement fermé les fenêtres et verrouillé toutes les portes de derrière; que n'a-t-il fermé à double tour la porte de devant?

Il est avec la vertu des accommodements

ou quelque chose d'analogue, a écrit un maître de la comédie. Il y a de cela bien longtemps. Mais le monde change si peu! Aussi notre procureur général, qui a des lettres, qui a peut-être lu ce comédien, — ou porterait-il en lui l'inconsciente notion de cette vérité politique? — a-t-il su se présenter à la chambre avec un masque de rigide prohibitionniste. Il nous offre une loi sévère, rigide, aux mailles apparemment très drues et très serrées, une loi qu'on ne saurait enfreindre sans se faire pincer. Admettons) que cela soit. Le procureur général n'aura guère amélioré la situation. Il y aura plus d'infractions à la loi. Se fera-t-on pincer plus facilement? Nous en doutons. Puis, défaut suprême de la loi, le procureur général ne lui donne qu'une ombre de sanction. Vous aurez de la prison la seconde fois que vous vous ferez pincer: il n'y aura que quelques imbéciles à se faire pincer une deuxième fois. La première fois que vous vous ferez pincer, — nous ne voulons pas dire à la première infraction, car on n'a pas accoutumé de pincer les coupables à la première infraction. — vous paierez l'amende. Par impossible, si vous n'avez pas le sou, ou si encore votre binette n'a pas l'heur de plaire au magistrat, vous attrapperez un peu de prison. En somme, il y a toute chance de s'en tirer à bon compte. Plus d'un courra le risque. Et comme par le passé nous verrons des abus sans nombre. Le procureur général n'aura réellement pas modifié la loi.

En dépit de ces imperfections, c'est mille fois préférable au régime de la buvette.

Mercredi, le 3 mars

Le procureur général explique les amendements à la loi de tempérance. Il défend l'inspecteur en chef, le pasteur J.-N. MacLean, et se plaint amèrement des attaques dont il est victime.

M. Clingan, député de Virden, propose d'amender le projet Wilton autorisant le gouvernement à consentir des prêts pour aider à la construction de logis et d'y inclure l'autorisation et solde d'hypothèques gré-consentir des prêts pour réparation et solde d'hypothèques grévant des logis.

Le président ajourne à lundi prochain.

LOUIS VEUILLOT

M. Louis-Philippe Gagnon, secrétaire de l'Association d'Education, a clôturé la série de conférences de l'Union Canadienne par une intéressante étude de Louis Veuillot. Il a su donner un travail fouillé et bien étoffé et qui met en relief ce grand chrétien. En quelques traits, il esquisse la carrière de ce maître du journalisme catholique, de cet intrépide défenseur de la vérité, de cet incomparable écrivain, le plus grand peut-être, le plus grand selon le conférencier, qui ait paru au siècle dernier. De ce demi-siècle de luttes par la plume, M. Louis-Philippe Gagnon a dégagé une leçon. C'est qu'on se doit tout entier à la vérité. Elle ne tolère point de compromis chez ceux qui la défendent. Louis Veuillot en fut le chevalier idéal. Imitons-le.

Mlle Lavack, organiste au Sacré-Coeur de Winnipeg, conquit les applaudissements de l'auditoire par sa maîtrise au piano. M. J.-C. D'Auteuil déclama "Barrabas" de Hugo, et en rappel, "Vae Soli". M. Trudeau chanta "Les dernières volontés", de Louis Veuillot, et en rappel, "O Carillon".

M. le juge Prendergast félicita et remercia le conférencier.

Aux Communes

Lundi, 1er mars

M. Cronyn, député de London, et M. MacGregor, député de Pictou, ont proposé et secondé l'adresse. Leurs discours ne tranchent point sur l'ordinaire et comportent tous les compliments usuels à l'adresse du gouvernement.

Avec M. Mackenzie King s'ouvre le duel oratoire qui se poursuivra deux semaines entre la droite et à la gauche avec intervention des "*crossbenchers*", c'est-à-dire des députés fermiers, sous la direction de M. Crerar, et de ceux qui rompent avec le gouvernement.

M. King, dont c'est le début comme chef d'opposition, critique énergiquement le gouvernement dont le chef, M. Borden, est absent et malade. Il reproche au gouvernement de n'avoir aucun programme, d'être désemparé, de gouverner sans tenir compte du peuple. Il demande qu'on revienne au système de gouvernement par les représentants du peuple et que cesse le régime des arrêtés en conseil.

M. Foster répond au nom du gouvernement qu'il défend sur toute la ligne. Le vieux parlementaire se montre fort habile et ne se compromait aucunement il parle en français et en anglais.

* * *

Mardi, 2 mars

Sept députés on parlé, hier. Deux, MM. Gauthier de Saint-Hyacinthe, et Danjou, de Rimouski, ont parlé en français. Le début a été généralement suivi d'une manière plutôt distraite.

M. D.-D. Mackenzie, qui reprend le débat sur l'adresse, demande qu'on se mette à l'oeuvre sans retard pour développer le pays. Pour cela il faut commencer par avoir la paix et faire disparaître les causes de dissensions que l'on a constatées durant et depuis la guerre. Le parti libéral est prêt à entreprendre cette tâche et à donner de l'accord au pays, un gouvernement réellement représentatif de tous les éléments. Le gouvernement actuel a fini son temps et il est surprenant qu'il ne le comprenne pas après l'avis que lui en donne un journal comme la *Gazette de Montréal*.

M. Mowatt, de Parkdale, Toronto, ne croit pas que les libéraux veulent réellement les élections maintenant.

M. Gauthier, député de St-Hyacinthe, parle en français.

S'il y a tant de mécontentement dans le pays ce n'est pas seulement à cause du coût de la vie, mais à cause de la mauvaise foi du gouvernement au cours des élections de 1917 et après. C'est lui qui a commencé le mouvement des classes dont il se plaint aujourd'hui, par sa politique qui a dressé province contre province et race contre race.

M. Gauthier ne croit pas que le premier ministre soit aussi malade qu'on le prétend. Il est vrai qu'il a à peine paru en chambre depuis trois sessions, mais d'un autre côté, il s'est tant occupé et s'occupe encore tant d'affaires mondiales qu'il y a pris goût, car le voyage en compagnie de Lord Jellicoe semble avoir d'autre objet qu'une cure. L'on croira difficilement que lord Jellicoe a amené M. Borden avec lui simplement parce qu'il était malade.

Au sujet de la proposition d'appel au peuple, M. Gauthier admet que l'on a réussi à créer dans le public l'impression que l'opposition ne vaut pas mieux que le gouvernement parce qu'elle lui a permis de faire toutes sortes de choses durant la guerre, mais l'opposition, considérant l'intérêt du pays au-dessus de tout, est prête à courir le risque du résultat et avoir une chambre qui gouverne suivant l'opinion publique, conformément au principe du gouvernement responsable. On a beau répéter que le gouvernement jouit de la confiance publique, personne ne le croit. Plus on retardera les élections, plus on accentuera le mouvement des classes et plus on risquera l'avenir du pays.

Pour M. Gauthier, la plus grande somme de bien a été faite par les partis et il se déclare homme de parti parce que c'est le meilleur moyen d'éviter les gouvernements de factions.

M. Burnham, de Peterboro, demande à M. Gauthier s'il a voulu faire une menace en disant que la province de Québec ne se sentait pas pressée de répondre aux avances apparemment si intéressées des autres.

Ce n'est pas une menace, c'est une déclaration, répond M. Gauthier.

M. Pierre Casgrain, député de Montmorency-Charlevoix, dit que la situation qui existe dans le pays laisse à désirer. Le commerce et la finance sont aux abois. Mais le gouvernement paraît sourd à toutes les leçons qui lui sont adressées. Il n'a toujours qu'une réponse: produire plus et économiser davantage. C'est beau à dire, mais il faut prêcher d'exemple. Et quel exemple le gouvernement donne-t-il? Il a créé un bureau de commerce qui devait réduire les prix, et quel est le résultat après six mois? Généralement les prix sont les mêmes, et dans quelques cas, ils sont plus élevés. Et le président de ce bureau vient de prendre congé. Pourquoi toutes sortes de rumeurs circulent-elles à ce sujet?

Au point de vue industriel, l'important est de mettre fin à l'incertitude qui règne au sujet de la politique tarifaire à venir. Une commission d'informations avait été promise. Ainsi elle n'a pas été organisée. Ce qu'il faut, c'est une politique qui procure du bonheur et du contentement à tout le monde.

Quant à la direction du gouvernement, M. Casgrain croit que si le premier ministre est aussi malade qu'on le dit, ses collègues sont injustes à son égard en insistant pour qu'il reste, et que s'il n'est pas aussi malade qu'on le prétend, il devrait revenir ici aussitôt que possible.

Après de brefs discours de M. Thompson et de M. Danjou, M. Papineau propose l'ajournement.

* * *

Mercredi, 3 mars

La Chambre a siégé deux heures. A 6 heures seulement, M. Trahan, de Nicolet, a repris le débat sur l'adresse avec un discours français, le cinquième depuis le commencement de la session en comptant ceux de MM. Foster et Béland le premier jour.

Parlant de la situation générale, le député de Nicolet reconnait que tout le monde acceptait la participation à la guerre, mais il y avait divergence dans les moyens et les proportions. La participation aurait dû être proportionnée aux ressources du Canada. C'est ce que le parti libéral voulait. Au lieu de l'écouter, on a insulté les Canadiens-français et la province de Québec. On nous a traités de déserteurs et de déloyaux parce que l'on demandait un référendum sur la question du service militaire. Avec tout cela l'on a poussé les choses si loin que le pays se débat au milieu de difficultés économiques énormes. On a bien

(A suivre en page 8)

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU QUATRIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 31 du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de mars sera Maisonneuve: sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par Sa Grandeur Mgr A. Béliveau et des membres de l'Union Canadienne.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE.
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

Pour nos Morts

Concert, sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Archevêque, dimanche, le 14 mars, à 8.30 p.m., à l'académie Provencher.

Feuilleton de la Liberté No 29

LES ARPENTS DE NEIGE

Par

J. E. Poirier

— Oh! pour ça oui, interrompit vivement le jeune homme, il est certain que notre exploitation promet... Mais, dis-moi donc, quel est cet homme que j'aperçois là-bas sur l'autre rive et qui paraît nous attendre?

Henry de Vallonges se pencha un peu en avant, la main en abat-jour au-dessus des yeux:

— C'est pourtant pas Jean La Ronde, murmura-t-il... mais non, ce n'est pas lui!

Il demeura indécis quelques secondes, et, tout à coup, d'un ton joyeux:

— Parbleu! s'écria-t-il; mais c'est Lacroix! Joseph Lacroix!

— L'ancien éclaireur dont tu m'as parlé?

— Lui-même, ce brave Lacroix! Il y a plus d'un an que je ne l'ai vu...

Cinq minutes après, ils accostaient la rive.

— Ah! je suis bien heureux de vous revoir, mon brave! dit le vicomte en serrant avec effusion les mains du métis. Vous devenez rare dans notre contrée... Eh bien! ça va toujours?.. Mais, tenez! il faut que je vous présente mon ami Philippe Dussereaux, un Français de France qui est venu s'établir il y a neuf mois, à Aldina...

— Où ça, vous dites?

— A Aldina... Ah! c'est vrai! vous n'êtes plus au courant... au lac des Maskegs, si vous préférez... Mais on l'appelle maintenant Aldina, du nom de son bureau de poste. C'est là que je me suis installé... Des émigrants du "vieux pays" s'y sont fixés aussi, et c'est une petite colonie française...

Le trappeur semblait un peu dérouté. Il répondit d'un air embarrassé:

— Je ne fréquente plus guère cette contrée v'savez ben... Quéque vous voulez? moué, je suis autant sauvage que Françâs... Y me faut la prairie, et puis c'est ma façon de vivre, vous savez, la chasse... et le gibier se fait plus rare, par icite.

— Il y a longtemps que vous êtes dans le pays?

— Non! depuis trois jours seulement. J'avais affaire à Carlton. Pour lors, j'ai poussé jusqu'icite pour "vouère" les amis... Hier, j'ai été à Batoche chez Baptiste...

— Il va toujours bien, Baptiste?

— Toujours, et sa femme et ses filles itou... Ah! leurs affaires vont comme y faut à c'te heure! Mais aussi qu'y vous doivent donc une belle chandelle!

— Et Jean? interrompit Vallonges, et Rosalie? et mon jeune filleul? Tout ce monde-là est en bonne santé? Il y a trois mois que je ne les ai vus... C'est que le lac des Maskegs n'est pas tout près d'ici!...

— En y'là encore qui sont ben heureux, M'sieu le vicomte... Ah! y'en ont eu une chance! Vous vous trouvez là pour leur donner de quoi s'établir... Le vieil Antoine qui meurt en leur laissant sa ferme... Ah! y n'ont pas à "grémir" su'leur sort..

— Mais, et vous, Lacroix? Est-ce que vous gémissez sur le vôtre? Parlez-nous donc un peu de vos affaires?

— Moué, ça va un petit peu, v'savez... La dernière saison de trappage n'a pas été ben forte tout de même... J'ai chassé à l'ouest du Fort-Pitt... Ah! dites donc! tant que j'y suis, que je vous parle de quéqu'un que j'ai revu dans cette contrée-là et que vous connaissez ben...

— Qui donc?

— Le dénominé Hughes Clamorgan...

— Hughes Clamorgan..

— Comme j'vous le dis... ce mâtin d'Anglouai a déniché de l'argent je ne sais où... il a rebâti sa ferme, racheté du bétail, et à c'te heure, ça marche comme devant.

— Et sa fille, est-elle toujours avec lui?

— Ah! pour sa fille, c'est pas pareil! je me suis renseigné, v'savez ben, suivant mon usage... Y paraît que la mort de son promis lui a fait un coup, qu'elle en a eu assez de cette contrée-cite et qu'après la guerre elle s'en est retournée chez des parents, au pays des Anglouais... N'y a que ce mâtin de père qui ne s'est pas décidé à donner sa résignation de fermier et qui se démène de plus belle autour de sa grande bâtisse en bois...

Tout en causant ainsi, les trois hommes approchaient de la maison.

Ils n'en étaient plus qu'à une vingtaine de pas lorsqu'une jeune femme parut sur le seuil.

C'était Rosalie, toujours alerte et gracieuse, et, malgré son léger hâle, fraîche sous ses longs cheveux noirs...

Les souhaits de bienvenue échangés, elle apprit aux nouveaux venus que, cinq minutes auparavant, le P. Léonard étant venu à passer devant leur porte, Jean l'avait prié d'entrer. Maintenant, ils faisaient un tour dans le défrichement, sur l'invite du jeune homme, pressé, en bon propriétaire, d'en faire valoir aux yeux du missionnaire l'état de culture.

— Ah! je serais bien heureux de retrouver aussi cet excellent Père, dit le Français, et de lui présenter mon ami...

— Eh ben! continua Rosalie, vous n'avez qu'à prendre cette "sente" à gauche et à traverser le "couvert". Dans trois minutes, vous les aurez joints.

— Nous y allons! Ah! pourtant, j'aimerais assez à voir auparavant si mon gentil filleul...

— Y dort! répondit la jeune mère en baissant un peu la voix.

— Oh! alors, laissons-le... ce sera pour notre retour, dans un instant... A tout à l'heure, Rosalie...

Ils s'éloignèrent dans la direction indiquée..

La joie du jeune Bois-Brûlé fut grande de revoir l'homme à qui l'attachaient doublement les liens de l'amitié et de la reconnaissance. La vive affection qu'il portait au vicomte lui avait fait regretter bien des fois que ce dernier se fût fixé au lac des Maskegs; mais le Français n'avait pu faire autrement, les propriétés métisses qu'il se proposait d'acquérir aux environs de Batoche ayant été toutes enlevées par des acheteurs anglo-saxons fortement appuyés en haut lieu...

Le tour du propriétaire achevé, ils revinrent tous au "loghut", en conversant avec animation.

Assise devant sa porte dans l'ombre tiède portée par la maison de bois, Rosalie, en vraie demi-indienne, mettait la dernière main à une paire de mocassins destinés à son mari.. Près d'elle, dans une couverture, un bébé d'une dizaine de mois s'agitait et se roulait, nu comme un petit sauvage..

— Celui-ci est mon filleul, Philippe, dit gaiment Vallonges en conduisant son ami devant l'enfant. C'est le jeune Henry La Ronde...

— Elevé à la mode des camps indiens, à ce que je vois... observa Dussereaux.

— Tout à fait, M'sieu, répondit Jean en souriant. Nous avons tous été "éduqués" de même à la maison, et vous voyez qu'on ne s'en porte pas plus mal.

Le Français jeta un regard rapide sur l'homme magnifique au teint ambré, au corps souple et fort qu'il avait devant lui.

— En effet! fit-il simplement.

C'était l'heure du thé.

Ils le prirent dehors, en face de la Saskatchewan, de la plaine verdoyante qui déployait sous leurs yeux ses splendeurs printannières et des collines boisées de l'autre berge illuminées par le soleil déclinant...

Ils se taisaient.

Henry, le premier, rompit le silence:

— Mes amis, nous sommes au 11 mai 1887.

Jean tressaillit.

— J'y pensais! dit le P. Léonard.

— Y faisait un soleil pareil! déclara Lacroix.

Au bout d'un instant, le vicomte reprit:

— Je regrette bien que nous n'ayons pas songé à faire venir Baptiste. J'aurais aimé que nous fussions tous réunis en ce jour... Quoi qu'il en soit, je propose d'associer au bonheur dont nous jouissons à l'heure actuelle le souvenir de nos chers morts... C'est beaucoup à leur sacrifice que nous devons les joies du présent..

— Pour sûr! appuya Jean. Mais c'est surtout à notre pauvre Louis Riel..

— Un saint, c'lui-là! interrompit Lacroix avec conviction.

— Une âme éprise de justice, dans tous les cas, fit le missionnaire, un peu rêveur.

La conversation se poursuivit sur ce ton durant un bon moment. Mais le P. Léonard et Vallonges ayant entrepris d'instruire Philippe Dussereaux de certains détails de la campagne, Lacroix demanda à Jean de lui montrer une paire de chevaux qu'il avait à vendre..

L'ancien éclaireur était un de ces hommes nés exclusivement pour l'action, pour la lutte, et qui ne s'attardent guère au souvenir des choses passées. Lorsqu'on évoquait devant lui la prise de Batoche, il disait simplement: "C'est un grand malheur!" et, pour lui, le sujet était épuisé. Les deux chevaux de La Ronde l'intéressaient autrement que les récits du missionnaire et du vicomte, et surtout que les réflexions de leur auditeur...

Quand les deux Français et le religieux furent seuls, Philippe Dussereaux, se tournant vers ce dernier, lui demanda sans préambule ce qu'il pensait, au fond, de l'affaire de Riel.

Cette question assez inattendue surprit le P. Léonard, et il témoigna le désir d'en connaître les motifs:

— Mon Dieu! répondit Dussereaux, je vous avoue que, depuis que je suis au Canada, j'ai entendu des gens de notre race émettre sur cette affaire des opinions si diverses que je serais curieux de connaître la vôtre.

— Tout dépend du point de vue auquel on se place, répliqua le Père, bien qu'un recul de deux années et l'apaisement qui s'est fait autour de ces événements nous permette de les juger dans leur ensemble avec plus de liberté d'esprit. Si je l'envisage au point de vue de la colonisation, la révolte des métis fut une aventure déplorable, car elle a arrêté l'essor du progrès dans toute cette contrée qui est à peine remise de la secousse; politiquement parlant, car elle a failli brouiller deux races qui ont intérêt à collaborer...

— Je vous arrête! s'écria Henry de Vallonges avec feu. Si les deux races ont senti se réveiller une vieille intimité, en quoi est-ce la faute des métis? N'est-ce pas l'élément anglais qui, en poussant à bout ces malheureux, en les obligeant à se révolter et en réprimant ensuite durement l'insurrection, a exaspéré au Canada le sentiment français?

— C'est possible, Monsieur le vicomte; mais, pour en revenir à la question que m'a posée votre votre ami, je n'en maintiens pas moins que, dans l'ensemble, l'insurrection fut fâcheuse. Nous vivons loyalement et paisiblement à l'ombre du drapeau anglais, et notre intérêt, pas plus que celui de la civilisation, n'est de voir l'accord des deux races troublé sur ce point du monde... Maintenant, je vous concède volontiers que cette affaire a révélé d'une façon touchante, quoique brutale, la vitalité de notre sang et la permanence de nos traditions...

— Eh bien! soit! répliqua Vallonges. A mon tour, je vous accorderai que la lutte de cette poignée de descendants de Français contre la Puissance anglaise fut un anachronisme... Mais un bel anachronisme, avouez-le! Quel magnifique exemple de fidélité ils ont donné, ces demi-Français qui se faisaient tuer sous les plis de notre ancien drapeau!

Le missionnaire, à ces mots, sourit, et, levant un doigt:

— Prenez garde, Monsieur le vicomte. Vous parlez en poète en ce moment!

— En poète? Peut-être... A condition que vous n'entendiez pas par là que je m'attache à des idées sans consistance. Rien de plus positif que le fait significatif que je vous cite. Et ce qui est vrai pour les franco-indiens l'est, à plus forte raison, pour les franco-canadiens. Quand on songe que, depuis un siècle et demi, ils s'y maintiennent avec leurs qualités, leur langue, leurs traditions vis-à-vis de la plus avide, de la plus implacable des races, on a le droit de nourrir de grandes espérances...

— Vous avez raison, répliqua le Père. J'ai la même opinion que vous, moi qui vis depuis plus de trente ans au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest...

— Et dites-vous bien que les trois quarts de mes compatriotes ignorent cela! reprit le jeune homme avec animation. Moi, je me suis toujours intéressé à ce pays parce qu'un de mes ancêtres, Guy de Vallonges, a été tué sous Québec avec Montcalm. Mais, bien qu'averti, j'ai été émerveillé de constater quel attachement les Franco-Canadiens des provinces civilisées ont pour la vieille patrie. Et quand j'ai vu les héroïques Bois-Brûlés de la frontière de l'Ouest se faire tuer sous les plis de notre ancien drapeau, puisque c'est le seul qu'ils connaissent, quand j'ai vu cela, eh bien! j'ai su à quoi m'en tenir désormais sur l'avenir français du Canada!

— C'est pour cela que nous devons soutenir la lutte de toutes nos forces, appuya Philippe. Des capitaux inutilisés chez nous peuvent trouver ici un admirable emploi, car on n'y travaille pas seulement pour son compte prsonnel, on y travaille aussi pour la plus grande France...

Le religieux écoutait Dussereaux avec des signes de tête approbateurs:

— Voilà de belles et bonnes paroles, conclut-il. Oui: tout en considérant l'autre race, non comme une rivale, mais comme une émule, nous devons combattre, en effet, pour la nôtre, pour notre idéal, nos convictions..

A ce moment, La Ronde et Lacroix reparaissaient en conversant.

Philippe Dussereaux dit à mi-voix quelques mots au vicomte: celui-ci se tourna vers le jeune Bois-Brûlé:

— Jean! fit-il, mon ami désirerait voir notre relique, notre drapeau...

Le Sang-Mêlé, avec un signe d'assentiment, disparut dans la maison.

Repris par les anciens souvenirs, le missionnaire, le Français, le trappeur lui-même se taisaient, les yeux sur le paysage déroulé en face d'eux...

L'heure était délicieuse. La lente approche du soir commençait à tempérer les feux du jour. Une petite brise douce, qui semblait monter de la Saskatchewan, passait à l'ombre de la maison, caressant les mains et les faces. Un bien-être infini, une calme joie de vivre dilatait les coeurs, gonflait les poitrines... Et les deux Français, l'un assis près du seuil, l'autre debout à son côté, se sentaient prêts à de grandes choses dans la plénitude de leur enthousiasme, de leur patriotisme, de leur foi. Cette immense terre encore presque vierge pouvait seule convenir à l'effort de leurs énergiques, de leurs viriles jeunesses... Plus que jamais, ils étaient décidés à la lutte obscure et pacifique, mais grandiose, pour le triomphe de leur race...

Et, tout à coup, Jean la Ronde apparut avec l'emblème aux fleurs de lis.

Chacun s'était avancé vers lui, trop ému pour pouvoir articuler une parole. Le drapeau passa de mains en mains.

Presque au centre, une grande tache diluée, irrégulière, en brunissait l'étamine...

Philippe Dussereaux la regardait sans rien dire, instruit par Callonges de la sublime et tragique histoire.

— Le sang de Montcalm n'a pas été infécond, dit enfin ce dernier d'une voix grave. Pourquoi donc le serait-il, celui de Louis Riel, de Pierre et de tant de nos frères?

Le P. Léonard, tout pensif, parla à son tour:

— Deux ans déjà depuis la rébellion! Comme le temps passe! Un jour viendra, mes amis, — pas très lointain peut-être, — où ce pays presque désert sera peuplé de millions d'hommes. Nous, nous serons morts. Qu'est-ce qui pourra donc parler encore à nos descendants des temps héroïques? Sans doute, le petit monument qu'on vient d'élever dans le cimetière de Batoche à la poignée de braves tués sur la dernière barricade, mais, je l'espère, aussi, cette relique tachée de sang que se passeront vos fils...

Et il ajouta, après un silence:

— Certes, nous saluerons toujours notre vieille patrie dans les trois couleurs. Mais ce drapeau-ci, parce qu'il est celui de Montcalm et de Riel, symbolise tout particulièrement le glorieux passé du Canada français...

A ce moment, la voix grêle du petit Henry, qui pleurait un peu, s'éleva dans l'air calme. Rosalie l'avait pris entre ses bras et cherchait à l'apaiser. Philippe se retourna vivement, et, désignant l'enfant de la main:

— Alors, nous sommes entre le pasé et l'avenir. C'est le même sang, n'est-il pas vrai? Le sang héroïque des Bois-Brûlés qui teint l'étamine de ce drapeau et qui coule dans les veines de cet enfant...

Personne ne releva le propos. Mais, comme à cet instant précis, la brise qui semblait monter de la Saskatchewan passait plus fraîche sur les faces, on eût dit que l'esprit des morts qu'elle avait roulés dans ses eaux approuvait ces paroles...

FIN

Questions enfantines

L'ENFANT EN AGE D'ALLER A L'ECOLE

Les gens sont portés à croire que quand un enfant est assez vieux pour aller à l'école, il est capable de prendre soin de lui-même. Parce qu'un enfant peut s'habiller, se laver le visage et les mains, se rendre à l'école et savoir revenir à la maison, à l'heure des repas, ce n'est pas une raison suffisante pour que la mère se dispense de certains devoirs importants se rapportant à la santé de l'enfant. Tout ce que l'on fait pour le rendre fort et bien portant se traduit par l'application à l'école et plus tard par une plus forte et meilleure santé.

Les enfants qui vont à l'école doivent être protégés contre leur ignorance. Ce que nous faisons pour eux en ces années-là signifie une vie de santé et de force pour plus tard. Une alimentation, des habits, du repos et des exercices extérieurs convenables sont les choses les plus importantes.

Beaucoup d'enfants qui ne suivent pas leurs classes et ne finissent pas leurs cours, sont des enfants ayant quelque défaut physique. La mère a pour l'aider à trouver ce défaut, les médecins et garde-malades des écoles. Après avoir visité l'école, ils disent ordinairement aux parents ce qu'il faut à l'enfant et comment ils peuvent faire ce qui est nécessaire.

Un enfant d'école **a besoin de beaucoup de sommeil. Entre six et dix ans, il ne devrait pas se coucher plus tard que huit heures.**

L'idée qu'il faut jouer sur la rue jusqu'à dix et onze heures du soir parce qu'il fait chaud, est fausse. Ces heures tardives lui font beaucoup de mal en fatiguant outre mesure et en demandant trop à ses forces. Le déshabiller, le coucher et le faire tenir tranquille dans son lit aideront beaucoup plus à supporter la chaleur qu'à courir les rues tard le soir.

Règles du sommeil. — Quand les enfants dorment, il vaut mieux pour eux d'être couchés droit, de manière à ce que le dos reste droit, ou avoir un oreiller bien mince sous la tête. Leurs os ne sont pas très durs, et plus ils sont pliés d'une certaine façon, plus ils sont sujets à garder cette forme, et les oreillers épais plient le cou d'une façon anormale.

Voici quelques règles simples de sommeil pour les enfants:

1.—Les enfants de quatre ans ont besoin d'environ douze heures de sommeil.

2.—Les enfants de sept ans ont besoin d'environ onze heures.

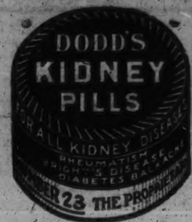
3.—Les enfants de huit ou neuf ans ont besoin d'environ dix heures et demie.

4.—Les enfants de dix et onze ans ont besoin de dormir environ dix heures.

5.—Les enfants de douze ans ont besoin de dormir environ neuf heures.

Les enfants devraient se coucher et se lever à des heures régulières. A moins d'être malades, ils devraient se lever aussitôt éveillés et ne pas rester couchés.

—"L'Enfant."



Pilules Dodd pour les rognons le rhumatisme, le mal de Bright, le diabète et le mal de dos. 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Ltd. Toronto, Ont.

RECETTES

Marmelade de pommes

Après les avoir épluchées, taillez les pommes en morceaux et mettez-les dans une casserole avec de l'eau à raison d'un verre pour 1 livre de pommes. Faites cuire à feu modéré, passez au tamis et ajoutez du sucre au goût. Faites cuire en remuant sans cesse. Quand la purée est bien épaisse, elle est bonne à être employée.

* * *

Confiture de citrouille

Pour deux livres de citrouille épluchée mettez 1 livre de sucre, le zeste d'une orange.

Faites cuire la citrouille sur vous aurez eu soin de couper en morceaux de la grosseur d'un dé avec un petit verre d'eau. Lorsque la citrouille est à moitié cuite, ajoutez le sucre et le zeste de l'orange. Faites cuire à feu doux pendant environ une heure, prenant soin de remuer souvent afin que rien ne colle au fond du plat.

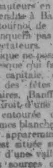
Cette confiture se conserve bien.

* * *

Pommes au gratin

Prenez douze pommes, pelez-les et fendez-les par le milieu, et enlevez les pepins. Disposez-les dans un plat allant au four. Sur chaque moitié de pomme, mettez un morceau de beurre frais gros comme une noix et un verre d'eau. Saupoudrez de sucre fin et de chapelure de biscuits.

Laissez vingt minutes au four en arrosant souvent. Servez chaud dans le même plat.



Une pilule du foie. — Beaucoup des maux dont souffre l'homme viennent du mauvais fonctionnement du foie, organe très délicat, susceptible de se détraquer à la suite d'habitudes irrégulières ou à la suite d'excès dans le boire et le manger. Voilà pourquoi on offre à ceux qui sont malades tant de régulateurs du foie. Aucun n'est supérieur aux Pilules Végétales de Parmelee. Leur effet est doux et efficace et les plus délicats peuvent les prendre sans craindre.

Corrige tes troubles pulmonaires. — On pourrait publier de nombreux témoignages de la valeur de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas dans la guérison des maladies des voies respiratoires, mais le meilleur témoignage que l'on peut encore invoquer c'est celui de l'expérience et c'est pourquoi nous assurons avec confiance tous ceux qui souffrent de ces affections qu'ils trouveront le soulagement cherché dans l'emploi de cette huile. Mieux que n'importe quelle autre préparation elle supprimera l'inflammation des voies respiratoires.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

ABNEGATION . . .

En regardant cette coquette maison entourée d'arbres et de fleurs, le passant certainement se disait: "Le bonheur règne là." Et pourtant, à la fenêtre, le front appuyé contre la vitre, une pauvre fille contemple, sans admirer, la fin d'un beau jour de juin. La soirée est exquise. Les lilas couverts de fleurs, se balancent en jetant leur parfum à chaque coup de la brise légère; des oiseaux, gazouillant encore, s'attardent à regagner leur nid, enivrés je suppose par l'air tiède de la nuit qui s'avance. Mais toute cette nature enchantée ne suffit pas à donner un éclair de joie aux yeux de la pauvre fille. Au contraire, on dirait que cela grandit sa peine.

Elle revoit tout son travail de dix ans. L'embellissement de la petite maison achetée avec ses économies; son petit coin favori avec sa table à ouvrage, ses fleurs, ses livres, ... Et puis, ce jardin, ce parterre, que les voisines jalousent, arrangé et soigné de ses frêles mains. Enfin son travail de bureau qu'elle aime tant et qui lui rapporte une si jolie somme toutes les semaines. Faudra-t-il abandonner tout cela pour faire plaisir à sa vieille mère qui veut quitter la ville pour aller à la campagne, vivre et mourir près des restes du compagnon de sa vie?

Un rude combat se livre en son âme. Un instant elle se dit: "Je suis libre de mes actions et je sens mon bonheur ici." Mais cette minute d'égoïsme n'a pas de durée et elle a honte de cette défaillance. Avec un élan de courage, elle décide de suivre sa mère là-bas, au fond des bois, dans une paroisse obscure... Elle laisse la fenêtre avec une lueur heureuse dans les yeux. N'allait-elle pas donner beaucoup de joie à sa vieille mère qui languit loin de ce qu'elle aime? Quel bonheur de pouvoir remettre à l'auteur de ses jours une petite partie des bontés prodiguées à sa jeunesse.

Ce sacrifice qu'elle vient de faire, l'élève moralement bien haut; elle se sent dans son élément; dans la voie du sacrifice, car le seul vrai bonheur au monde consiste à faire plaisir aux autres et à semer par les chemins de la vie la tendresse du coeur.

Deux ans plus tard, je revis la vieille fille embellie, rajeunie par la vie paisible des champs. Son visage souriant me dit bien qu'elle est heureuse. La vieille mère est plus forte, ravivée par l'air de "chez nous"; elle trottine en chantant sans cesse les louanges de sa dévouée fille.

Maintenant, quand j'entends quelqu'un dire avec ironie: "Les vieilles filles sont toutes des bavardes, des hargneuses, des égoïstes", je pense à plusieurs dévouées filles de ma connaissance, mais surtout à ma recluse de là-bas, qui mène la vie d'un ange et qui déjà trouve la récompense de son abnégation dans le bonheur qu'elle donne à sa vieille mère.

GERTRUDE.

L'EMBALLEMENT

Voici ce qu'écrivait l'*Action Catholique*, le 9 février 1920, sous le titre: "Poème antiimpérialiste":

"Sous le titre "L'emballement", monsieur l'abbé Apollinaire Gingras, docteur ès-lettres de l'Université Laval, vient de publier un poème de quelques cents vers, où il raille et flagelle impitoyablement notre participation aux guerres impériales.

Quelque opinion qu'on entretienne à ce sujet, la lecture de ce petit poème procurera un agréable quart d'heure, et l'on ne détestera pas de voir passer sous ses yeux, affublés d'une épithète largement méritée, certains exploiteurs de patriotisme, qui veulent à tout prix nous convaincre que "nous sommes d'Albion le gendarme éternel".

Au dire de connaisseurs, le poème est intéressant et a belle allure dans sa toilette typographique. On peut se procurer "L'emballement" à l' "Union des Bulletins paroissiaux", 103, rue Sainte-Anne, Québec; dans les bonnes librairies et les dépôts de journaux de Québec, et chez M. Pierre Gravel, 194, St-François, Québec.

Les frais de transport sont aux dépens de l'acheteur. Voici les conditions de la vente: 1 exemplaire, 25 sous; 12 exemplaires, $1.80; 50 exemplaires, $7.50; 100 exemplaires, $10.00

La nervosité, les grincements de dents, les démangeaisons au nez, l'agitation et souvent les convulsions sont des symptômes de la présence des vers. On ne saurait dans ces cas trouver de meilleur remède que les Poudres de Miller contre les Vers. Elles attaqueront les vers aussitôt que l'enfant les aura prises et les réduiront en atomes qui passeront avec les excréments. Le petit malade sera immédiatement de souffrir et il n'y aura pas à craindre un retour de l'attaque.

LE CHEMIN BLANC

C'était un chemin tracé par la neige,
Un chemin tout blanc qu'on suivait très peu,
Et qui semblait fait pour le pur cortège
Des élus du ciel, des Vierges de Dieu.

Il s'en allait loin sous les rameaux frêles,
Les bourgeons nouveaux chargés de frimas,
Duvet qui semblait envolé des ailes
De quelque ange blanc qu'on ne voyait pas.

C'était un décor de blanche féerie,
Un enivrement de pâle beauté.
La nature ainsi semblait attendrie
Suavement belle en sa pureté;

Elle était distante en sa candeur fière
Cachant, pour un jour, le mal d'ici-bas
Et dissimulant dans sa grise poussière
Que laisse parfois l'empreinte des pas.

Dans le chemin blanc, aucun bruit n'éveille
L'écho lent et doux des calmes matins;
La nature encore doucement sommeille,
Exquise et divine en ses blancs satins.

Oh! ce chemin blanc! ce chemin qu'on rêve
De garder toujours pur, immaculé!
Pourquoi donc faut-il que le vent s'élève,
Que l'ombre le voile et qu'il soit souillé?

Pourquoi donc faut-il que des pas l'effleurent,
Y laissant le sceau d'un passage humain?
Pourquoi donc faut-il que les bois qui pleurent
Jettent leurs débris sur le blanc chemin.

Il est ici-bas, des âmes candides,
Pour qui les chemins sont tracés en blanc,
Et qui vont parmi les décors splendides
D'un pas affermi, calme, doux et lent.

Par tant de blancheurs éblouies
Elles vont ainsi sans songer au mal,
Et sans crainte de voir évanouies
Ces pures blancheurs de beau lilial.

La Virginité, vertu d'âme exquise
Est un sentier blanc que l'on suit très peu;
Mais lorsque par elle une âme est conquise,
C'est sans dévier qu'elle va vers Dieu.

Sous les pas légers des Vierges divines
Le doux sentier blanc ne s'efface pas,
Il grandit toujours, s'élève aux collines
Et la neige pure y pose ses pas.

Seigneur! fais qu'ainsi le très pur cortège,
Sans craindre le mal, les ombres, les vents
Dans le sentier blanc tracé par la neige
Chemine et toujours que ta main protège
Ces parfums du ciel, les beaux lys vivants!

—"Le Foyer." GUY NOEL.

M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, a annoncé ces jours derniers que la compagnie allait offrir à ses apprentis et à ses autres employés âgés de moins de 21 ans, une bourse couvrant un cours de quatre ans à l'Université McGill, soit en architecture, en chimie, en génie civil, mécanique ou électrique. Cette bourse fera le sujet d'un concours qui devra avoir lieu en juin prochain, simultanément à Montréal et dans certains autres endroits du Dominion. Ceux qui voudront se procurer des certificats leur permettant de prendre part à ce concours, devront s'adresser à M. C.-H. Buell, secrétaire du département des Pensions au Pacifique Canadien, qui leur fera tenir les conditions et autres renseignements nécessaires. Les possesseurs de certificats devront ensuite, avant le 19 mai 1920, faire application auprès du registraire de l'Université McGill pour l'admission à l'examen.

Si l'élève boursier se voit forcé d'abandonner ses études avant la fin de son cours, il devra en donner avis à la compagnie, afin que celle-ci puisse mettre la bourse à la disposition d'autres concurrents. Cette marque de générosité de la part du Pacifique Canadien est tout à l'honneur de cette grande organisation, qui prouve par ce geste l'importance qu'elle attache à la création de compétences dans les sphères dont il est fait mention plus haut.

Une dame très décolletée, à quelqu'un qui la saluait du chapeau:

— Couvrez-vous, Monsieur.

— Après vous, Madame.

Les Fêtes du Carnaval à Banff





Dans la vignette supérieure, on voit des joueurs de curling, se livrant à ce sport d'origine écossaise.

En bas, on aperçoit une source sulfureuse tout entourée de glace.

Depuis le 2 février, le carnaval bat son plein à Banff, dans la province d'Alberta, où l'on a organisé tout comme à Québec, des fêtes qui attirent un grand nombre de visiteurs dans la coquette petite ville des montagnes Rocheuses, toute couverte de neige et de givre à cette période de l'année. Durant deux semaines un intéressant programme sur lequel figureront pratiquement tous les sports d'hiver canadiens sera mis à exécution pour le bénéfice des amateurs, chacun aura le loisir de participer à ceux qui lui plairont davantage, rien n'ayant été omis qui ne contribue à faire de ces fêtes un succès sans précédent. Le patin, le curling et la raquette trouveront certes faveur auprès de plusieurs mais les sports qui réuniront le plus d'adeptes seront sans aucun doute le toboggan et le ski, car la topographie de la contrée se prête merveilleusement aux sauts et aux longues glissades; les pentes sont nombreuses et les vallons sont profonds. Les meilleurs sauteurs en skis du Canada sont déjà rendus à Banff pour prendre part à un tournoi de sauts en hauteur qui ne manquera pas d'intéresser vivement les spectateurs.

Quoique ne possédant pas le caractère pittoresque qui fait la distinction de la vieille capitale, où ont lieu actuellement des fêtes carnavalesques très populaires, Banff n'en est pas moins un endroit d'une beauté exceptionnelle. Tout entourée de hautes montagnes aux cimes blanches qui l'entourent d'un cercle apparemment impénétrable, la ville est située sur la rivière Bow, au centre d'une vallée où coulent d'abondantes sources d'eau sulfureuse. Ces sources, qui sont peut-être la principale attraction pour les touristes durant la saison d'été, font de Banff l'une des plus importantes stations balnéaires du continent américain. Elles sont aussi ouvertes aux visiteurs en hiver et ceux qui ne craignent pas de sortir en habit de bain par une température souvent en bas de zéro, peuvent faire l'expérience de l'étrange sensation de se plonger dans l'eau chaude, au centre d'un bassin découvert et bordé d'une épaisse couche de glace.

Le carnaval de Banff a été inauguré officiellement par le surintendant du Parc National de l'endroit et chaque jour un programme d'amusements est préparé de façon à présenter sous une forme aussi variée que possible, les sports de nos hivers canadiens. Les trois hôtels qui toute l'année durant tiennent leurs portes ouvertes aux touristes, assurent un logement confortable à ceux qui sont venus prendre part à ces réjouissances. Le carnaval doit se terminer par un grand bal où l'on se réunira tous une dernière fois et l'on profitera de l'occasion pour faire la distribution des prix gagnés dans les divers tournois.

Les gaz d'estomac sont dangereux

On recommande l'emploi quotidien de la magnésie pour en triompher. C'est le résultat de la fermentation des aliments et de l'acidité.

Les gaz d'estomac, accompagnés d'une sensation de gonflement après les repas, sont une preuve quasi certaine de la présence d'un excès d'acide hydrochlorique, donnant naissance à l'indigestion acide. Les estomacs acides offrent du danger parce que l'excès d'acide cause de l'irritation aux parois délicates de l'estomac. Il s'en suit souvent de la gastrite et autres ulcères dangereux de l'estomac. La nourriture qui fermente et surit crée dans l'estomac des gaz qui le détendent et nuisent au fonctionnement normal des organes internes vitaux, souvent au bon fonctionnement du coeur.

C'est la pire des folies que de négliger ce mal ou de ne le traiter qu'à l'aide de ces digestifs ordinaires qui ne neutralisent aucunement l'effet désastreux des acides dans l'estomac. Procurez-vous plutôt d'un pharmacien quelques onces de bisurate de magnésie et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau immédiatement après les repas. Cela chassera les gaz, les gonflements, rendra la nourriture douce, neutralisera l'excès d'acide, préviendra sa formation. Il n'y aura plus ni acidité, ni douleur. Le bisurate de magnésie (en poudre ou en pastille, — ni liquide ou lait) ne nuit pas à l'estomac, ne coûte que peu et constitue la meilleure sorte de magnésie que l'on puisse employer pour l'estomac. Des milliers de personnes l'emploient après leur repas et n'ont plus aucune crainte d'indigestion.

Ruthenian Booksellers & Publishers, 850 rue Main, Winnipeg.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

IV DIM DU CAREME

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

La victoire de l'électricité sur le charbon

DANS LE CHAUFFAGE DOMESTIQUE

On vient de porter à notre connaissance l'heureuse issue de longs travaux entrepris par deux de nos inventeurs canadiens, sur le chauffage électrique. Nous ne saurions mieux faire pour renseigner nos lecteurs que de citer la brochure dont la Cie des Chauffages Electriques Providence va se servir pour annoncer ses appareils vraiment merveilleux.

LA FOURNAISE ELECTRIQUE PROVIDENCE

Un problème résolu— —Le problème de la substitution de l'électricité au charbon pour le chauffage des appartements occupe depuis longtemps l'attention des ingénieurs et du public.

Avec l'augmentation toujours croissante du prix du charbon et la diminution de sa valeur combustible, avec les grèves de plus en plus fréquentes et plus graves des mineurs et des équipes de transportation, qui rendent plus menaçantes les disettes de charbon, la question d'utiliser nos immenses ressources hydrauliques pour donner au pays un chauffage électrique est devenue d'un intérêt capital. Des discussions assez récentes et assez retentissantes ont indiqué au public quelques-unes des difficultés à surmonter en même temps que de fortes divergences d'opinion entre gens du métier sur la possibilité et même sur l'opportunité de donner au problème une solution pratique.

Au reste il ne s'agit pas aujourd'hui de rouvrir la discussion, mais bien d'annoncer tout bonnement la *solution pratique* d'une partie du problème.

PROBLEME DOUBLE

Car le problème est double. Le chauffage des maisons par électricité suppose d'abord que ce chauffage des maisons par l'énergie électrique sera économique, coûteux ou simplement inabordable.

Il y a deux ans, à peine, Mgr C.-P. Choquette, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, homme dont on connaît l'esprit pratique et la compétence en matière scientifique, après avoir rappelé devant la Commission de la Conservation que "l'usine génératrice des Cèdres envoie sans interruption aux Etats-Unis, franc de port, de sortie et d'entrée, comme pour le service du roi, 60,000 kilowatts destinés au chauffage de gigantesques fournaises où sont préparés les produits métalliques et chimiques si recherchés par l'industrie moderne.

C'est, ajoutait-il, une préparation au chauffage électrique, dont nous n'avons encore que l'avant-goût et en des conditions très onéreuses, prohibitives même. Ce chauffage finira néanmoins, je n'en doute pas, par s'imposer un jour, comme l'éclairage électrique dont personne ne se prive plus." Et plus loin: "Il est indubitable que le Canada peut produire l'électricité à aussi bon compte que tout autre pays." Nous reviendrons d'ailleurs tout à l'heure sur cette question du tarif.

Le chauffage électrique suppose ensuite un appareil calorifique à la fois puissant, durable, peu encombrant, de manipulation simple, d'opération rapide et en même temps souple, de façon à se plier aux variations considérables de la température et aux autres conditions locales. C'est précisément cet appareil calorifique qui est mis aujourd'hui sur le marché sous le nom de fournaise "La Providence". D'autres appareils sont déjà en vente dont quelques-uns sont dus à d'excellents constructeurs. Cependant les interruptions fréquentes de service auxquels ils sont sujets, et les dépenses continuelles et considérables exigées par le réparage et le remplacement des éléments de chauffe ont jeté beaucoup de discrédit sur tout instrument qui prétend porter les forts courants exigés par le chauffage électrique.

PREMIERS ESSAIS

Dès 1919, l'*Action Catholique* de Québec, dans son numéro du 18 mai, annonçait que l'abbé P.-J.-Henri Bernard, de Montréal, avait breveté une fournaise électrique pratique, et qu'il venait d'en faire installer une dans la résidence de M. Napoléon Lavoie, gérant général de la Banque Nationale, à Québec. Cette première expérience, de même qu'une autre semblable tentée chez M. le notaire J.-L. Dozois, à Granby, ont donné des résultats déjà très satisfaisants.

LE PERFECTIONNEMENT FINAL

Il restait cependant à résoudre de sérieuses difficultés dans la construction de l'élément de chauffe. Elles furent aussitôt attaquées par les deux inventeurs, M. l'abbé Bernard et M. J.-William Guimond, gérant général de la Cie des Chauffages Modernes, de Montréal, gérant aussi de la nouvelle Compagnie des Chauffages Electriques Providence. Ces dernières difficultés furent enfin heureusement résolues grâce aux conseils techniques fournis par le R. Père J.-B. Lalime, S.J., professeur de sciences au Collège Loyola; et l'appareil tel que fabriqué depuis a subi de la façon la plus satisfaisante les épreuves d'endurance et d'efficacité auxquelles il a été soumis, et il fait l'admiration évidente et sincère des ingénieurs et de tous ceux qui ont été à même de l'examiner.

LES CRAYONS

L'élément de chauffe, qui est l'âme de la fournaise "La Providence", est un robuste et massif "crayon" de 8 pouces environ de longueur et de 2 pouces de diamètre. Il est formé d'une tige d'acier qui porte des rondelles de mica empilées et solidement pressées. Le fil résistant s'enroule sur ce cylindre, le tout est enfilé dans une gaine métallique et l'élément de chauffe est complet. Sous ce volume très réduit il supporte indéfiniment et sans peine une puissance de deux kilowatts et après des mois de service il apparait aussi intact que neuf, sans aucun signe d'oxidation ou de crystalisation, ce qui semble dû surtout à ce que la construction de l'élément supprime toute variation trop brusque de température.

LA FOURNAISE

Introduisez un certain nombre (de 4 à 15) de ces crayons dans une boîte de fer portant des tubulures appropriées pour l'entrée et la sortie de l'eau, en disposant tout, à l'intérieur de la boite, de façon à ce qu'elle contienne la moindre quantité d'eau possible, et en imposant à cette eau la plus grande surface de chauffe possible, en la faisant circuler entre les éléments par feuillets minces dont chaque surface lèche un élément, et vous avez la fournaise. Communiquant en quelques instants une grande quantité d'énergie à une petite quantité d'eau, elle crée presque instantanément une rapide et énergique circulation d'eau très chaude, ce qui est évidemment un des premiers mérites d'une fournaise à eau chaude. De plus, elle est très complète: une fournaise de 6 éléments équivalant à une fournaise au charbon No 2, occupe un espace de 8 pouces par 8 pouces de section par 18 pouces de hauteur.

LE RADIATEUR PROVIDENCE

Pour rendre complète justice à la fournaise et la mettre en pleine valeur, et donc pour jouir de toute son efficacité, il faut lui donner son radiateur ou calorifère approprié.

Les mêmes inventeurs ont construit un radiateur idéal à cet effet, en réduisant des deux tiers le poids du métal et des trois quarts la quantité d'eau en circulation, puis en doublant la surface de chauffe de l'air par l'emploi de tubes concentriques entre lesquels l'eau circule à l'intérieur et à l'extérieur des tubes doubles. Le poids des canalisations est réduit dans le même rapport que celui des calorifères. De plus ceux-ci sont construits par sections qui peuvent se joindre en nombre quelconque et s'ajouter, s'enlever, se remplacer en cas de réparage ou de modification jugée nécessaire.

C'est cette combinaison de la fournaise nouvelle et du Radiateur nouveau que la Cie des Chauffages Electriques Providence est prête à mettre sur le marché; et déjà, avant même qu'elle ait fait aucune annonce, les commandes affluent de tous côtés.

ELECTRICITE vs CHARBON

Cette admission universelle de l'urgence qu'il y a à substituer l'électricité au charbon et des avantages incontestables de l'une sur l'autre, rend oiseuse toute discussion de leurs mérites relatifs surtout au point de vue de la propreté et de la commodité.

Entrée du charbon, dure et sale corvée du remplissage de la fournaise, de son entretien, du sassage des cendres: toutes choses évitées par l'emploi de la fournaise électrique. Puis celle-ci n'exige pas de chauffeur. Une femme ou même un enfant peut la lancer et l'arrêter. L'automne et le printemps les santés et le comfort ont tout à gagner à ce que les appartements soient dégourdis par une heure de marche de la fournaise. En hiver, la fournaise se met en marche le matin de bonne heure, sans bruit, au besoin automatiquement à l'aide d'un réveille-matin, qui se charge lui-même d'allumer le feux à l'heure assignée.

De même la température des appartements peut être maintenue à un point donné à l'aide de thermostats qui déclanchent ou arrêtent automatiquement le courant, en tout ou en partie: cela peut éviter une consommation inutile de courant. D'ailleurs des lampes pilotes placées sur le tableau de distribution peuvent indiquer au besoin, quels sont les éléments en marche.

Même le local disponible d'une résidence peut s'en trouver augmenté. La grosse fournaise encombrante et poussiéreuse disparaissant, pour être remplacée par un appareil qui occupe un espace insignifiant au plafond, la cave devient libre et propre. En laissant la fournaise découverte, elle y entretient la chaleur. Si la chaleur est recouverte d'amiante, la cave reste fraiche pour la conservation des aliments.



AUTRES APPLICATIONS

L'élément calorifique utilisé dans la fournaise Providence décrite ci-dessus peut aussi s'appliquer et sera appliqué à d'autres systèmes de chauffage de type différent.

On sait qu'il y a une certaine demande pour des calorifères ayant un élément de chauffage individuel. Il se peut que les conditions locales rendent cet arrangement préférable à un chauffage central: rien de plus facile que d'accoupler un élément à un radiateur Providence. Le même élément servira de base à des bouilloires domestiques destinées à fournir l'eau chaude pour la buanderie, les bains, la cuisine. D'autres applications sont aussi tout indiquées: poêles de cuisine, fourneaux à pâtisseries, fours de boulangerie, fourneaux chimiques, fers à repasser et fers à souder, chaufferettes de tramway, brûleurs pour la fusion du métal dans les machines monotypes et linotypes, etc.

Il sera aussi mis sur le marché des bouilloires à vapeur utilisant les mêmes crayons, et fournissant la vapeur à haute ou à basse pression pour chauffage direct, ou pour des fins de stérélisation, pasteurisation, etc. Les éléments sans gaine métallique pourront aussi constituer des radiateurs de chaleur sèche, qui sont le chic des salons et des boudoirs.

PRIX DU CHAUFFAGE

Reste la grosse question pratique, celle du coût du chauffage électrique.

Il est assez difficile de faire sur ce sujet des calculs qui aient quelque chance de s'approcher de la réalité. Il y a trop de conditions diverses dont il est nécessaire, mais dont il est difficile de tenir compte. De même un bon nombre des essais pratiques tentés n'ont pas suffisamment éliminé des pertes de chaleur qui eussent pu et dû être élément probant. Aussi pour offrir des faits bien contrôlés aux discussions futures, la Cie des Chauffages Electriques Providence a-t-elle l'intention de tenir des statistiques rigoureusement scientifiques sur les installations qu'elle aura faites.

Pour l'instant cependant, il y a certains faits acquis dont le public devra se souvenir. Tant que le kilowatt-heure ne se vendra pas à un prix inférieur à ce qu'il coûte aujourd'hui à Montréal, le chauffage électrique *n'est pas pour les petites bourses* et la fournaise électrique ne se verra guère que chez ceux qui ont des limousines.

C'est un peu malheureux alors que dans plusieurs parties du pays l'énergie électrique se donne à des prix beaucoup inférieurs aux nôtres, allant d'un sou à une fraction de sou, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Hull, d'une part, les cantons de l'Est, et la région du Saguenay de l'autre, sont prêts à consentir des tarifs électriques qui feront concurrence au charbon à $12 et même moins la tonne.

Pourquoi Montréal est-il si mal partagé? Le problème de fournir l'énergie suffisante pour le chauffage demande aux fournisseurs moins de connaissances techniques et d'efforts financiers que de bonne volonté, et il est indubitable qu'ils pourraient accorder un tarif convenable s'ils consentaient seulement à ne faire eux-mêmes que des profits convenables. Il existe déjà un commencement de concurrence qui fait baisser un peu les taux. La formation d'une puissante compagnie dont les travaux de barrage du St-Maurice s'annoncent pour le printemps produira probablement une concurrence plus efficace encore qui donnera à Montréal le tarif raisonnable longtemps désiré.

La Cie des Chauffages Electriques Providence vient d'ouvrir ses bureaux au No 230 Dorchester-ouest. (Appel téléphonique Main 1530.)

La construction de la fournaise proprement dite a été confiée à la Cie Robert Mitchell, et celle des éléments de chauffage à la Cie Internationale d'Electricité et à l'*Atelier Moderne*. Les demandes s'annoncent déjà si nombreuses de toutes parts que ceux qui désirent être servis de bonne heure feront bien d'inscrire sans retard leur commande.

M. Wm Guimond, ayant de longues années d'expérience dans le chauffage, sera à même, moyennant des indications suffisantes sur les conditions locales, de désigner le numéro de fournaise le plus approprié.

Dans les installations nouvelles, on pourra profiter de tous les avantages des nouveaux appareils: fournaise, canalisation légère et radiateurs nouveau modèle; et c'est ce qu'on fera sans doute dans beaucoup de villes et autres résidences. Là où les canalisations sont difficiles à changer, il y aura au moins profit immense à changer les radiateurs. Enfin il est sûr que le prix du chauffage électrique fût-il quelque temps encore supérieur à celui du charbon, les considérations de confort, de propreté et autres sans nombre engageront beaucoup de familles à substituer quand même la houille blanche à la houille noire et à installer chez elles la fournaise nouvelle qui sera véritablement une providence pour leurs foyers.

(Communiqué.)

En Province

ABBEVILLE

Les nouvelles à Abbéville sont assez rares; on mange, on boit, — surtout — les voyages de foin et de paille succèdent aux voyages de foin et de paille, on parle de chasse et de pêche, et puis... et puis... M. le Curé bûche et fend du bois, chose que personne d'autre ne peut ou ne veut faire.

* * *

Nous avons eu quelques visiteurs depuis quelques semaines, entr'autres M. le curé E. Halde, de La Salle, qui s'est rendu au presbytère à l'aide de ses deux jambes bien qu'il y eut trois voitures à la gare. Nous avons eu ensuite la visite d'un M. Bouvier, de Fisher Branch, et le frère de Mme Kobs, en visite chez M. Kobs.

L'école est réouverte depuis quelques semaines avec Mlle M. Côté, de Sainte-Anne des Chênes, pour institutrice.

Terres à vendre

Il y a aux environs de l'église plusieurs terres à vendre à des prix très raisonnables. "La raison est que quelques-uns ont eu leur "patente" cette année et ils désirent aller ailleurs. Les autres terres appartiennent à des gens qui ont déjà quitté et cherchent des acheteurs. La terre sur laquelle l'église est située est du nombre. Elle se compose de trois quarts de section en foin, en bois debout, et 40 acres de cassés, prêts à semer, au prix de $7,000, dont $700 en prenant la terre et $250 par année. Il y a une bonne maison et de bonnes étables. On peut s'adresser à boîte 610, Abbéville, Man. Les autres terres à vendre sont des quarts de section, tous en bonne condition pour la culture et l'élevage.

Il est de nouveau rumeur que le Canadien Nord construira cette année une nouvelle ligne de Deerhorn jusqu'à Sainte-Rose ou Winnipegosis, ce qui deviendrait la ligne la plus courte entre Winnipeg et Prince-Albert. De même aussi la gare temporaire que nous avons a Deerhorn serait transportée ou plutôt reconstruite tout près du chemin du roi au lieu de l'endroit où elle se trouve actuellement. Comme la compagnie du Canadien Nord est propriétaire de toute cette section et que la gare actuelle se trouve sur le coin sud-ouest du quart nord-ouest de la section, il n'y a aucune issue pour sortir de la gare à l'est lorsque la section du Canadien Nord sera clôturée. Il y a donc avantage à tous les intéressés à ce que la gare soit placée sur le chemin, ou à proximité.

Salem.

TOUTES AIDES

En creusant un puits sur la section 16, township 28, rang 16, un *homesteader* vient de découvrir du pétrole. Un échantillon de l'huile a été envoyé à Winnipeg pour être analysé, et si l'huile est d'aussi bonne qualité qu'on le prétend, des machines vont être installées immédiatement pour creuser la section 16, township 28, rang 16 est, à environ huit milles de l'église de Toutes Aides, qui se trouve sur le township 29. Plusieurs *oil claims* ont été pris sur les townships 28 et 29.

M. Léon Caron est parti pour Saint-Charles, pour assister au mariage de son frère, M. Auguste Caron.

Baptême. — M. et Mme J.-L. Gaudry, une fille, Marie-Jeanne-Annette, née le 31 janvier. Parrain et marraine: Alfred Allar et Annette Poulin, tante de l'enfant.

LA BROQUERIE

Mon cher Joseph.

J'entends dire que tu veux vendre ta terre en Saskatchewan pour venir habiter le Manitoba? Qu'est-ce qui t'a donc décidé d'en agir ainsi?

Il me répondit: "La Saskatchewan est trop sèche; il y a 3 ans que j'y suis, et j'ai été trois ans sans récolte. Oui, puisque c'est comme ça, je vends tout et je m'en vais rester au Manitoba."

Bonne idée, mon cher Joe, mais où as-tu l'intention de t'établir au Manitoba?

"Là où on peut faire de la culture mixte, — car, vois-tu, moi j'aime les vaches, ça rapporte bien ce métier-là. Quand on le connaît, — et tu sais, sans me vanter, si je le connais: je suis là-dedans depuis 20 ans. On me dit que LaBroquerie est un "pays" à vaches. Si c'est comme ça, je vais aller par chez vous."

C'est bien, mon cher Joe. Viens à LaBroquerie. Tâche d'être ici pour le 15 mars.

Il y a des terres à vendre près du chemin de fer, de l'église, des écoles et de la crémerie. Il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts. Donc au revoir et à bientôt.

Ton ami fidèle,

X.

LA SALLE

Dimanche, le 14 mars, à 8 heures, aura lieu à LaSalle une partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne. Il y aura chant, discours, et aussi une pièce comique jouée par les jeunes gens de la paroisse. Venez en foule, car ce sera bien comique. Nous comptons sur l'assistance de nos amis des paroisses environnantes. A tous cordiale bienvenue.

Un étourdi.

POULE D'EAU

La pétition envoyée au gouvernement provincial, demandant un chemin de communication entre Meadow Portage et Poule d'Eau, nous a été accordée, dit-on, d'après la réponse reçue du Ministre des Travaux Publics. L'ingénieur civil fera aussitôt que possible l'inspection des lignes pour évaluer le coût des travaux qui, nous l'espérons, se feront durant l'été.

* * *

Le Club Associé, fonctionnant depuis déjà un an, tiendra sa première assemblée annuelle la semaine prochaine, et en même temps, les formules requises par le département d'agriculture seront remplies et envoyées pour un reproducteur pure race "Shorthorn".

MM. E. Tremblay et T. Bernardin ont déjà fait l'acquisition d'un "Hereford" pure race, qu'ils ont mis à la disposition de leur *ranch*.

Les matériaux de l'école sont achetés et arrivés à la gare de Winnipegosis. Nous considérons que la distance sera diminuée de plusieurs milles en transportant ces marchandises sur la glace.

Nos jeunes trappeurs ont eu la malchance de perdre plusieurs de leurs chiens par la maladie qui en fit mourir plus de 10, mais le bon prix des fourrures a ranimé leur courage. Ils achetèrent tous les chiens qui restaient dans les environs, même à un prix assez élevé, et nos jeunes partirent armes et bagages pour le Nord.

Nous leur souhaitons bonne chance, non pas en peaux de chiens, mais en peaux de loup.

C. Libataire.

N. DAME DE LOURDES

La direction de la fanfare fait savoir aux lecteur de la *Liberté* que la séance récréative qui devait se donner au milieu du carême, est remise à plus tard. Les chemins étant mauvais, il y a peu de chance que les gens puissent se rendre à une soirée comme ils l'auraient désiré.

Communiqué.

* * *

Dimanche dernier, le R. P. Antoine, curé, présentait à la paroisse, en termes très concis, le T. R. P. Moquet, visiteur des maisons de l'Ordre des C. R. I. C. dans les deux Amériques. Pour satisfaire ma curiosité, je me rendis au presbytère prendre quelques informations supplémentaires.

Comme je ne suis pas un reporter attitré, le Rév. Père me reçut gracieusement, avec bienveillance. L'entretien ne fut pas long, vu que je craignais de le fatiguer. Le Rév. Père parle posément, mesure ses mots, et ne dit que le nécessaire. Voici les renseignements que j'obtins.

La guerre a enlevé à la communauté des C.R.I.C. deux prêtres éminents et huit étudiants qui faisaient l'espoir de la congrégation. C'est notre impôt de sang, dit-il, payé largement, ce sont des amis que nous avons au ciel. Ils s'intéresseront à l'oeuvre qu'ils auraient aidée sur terre.

La Congrégation des C.R.I.C., dont la maison générale est à Rome, comprend actuellement 70 religieux profès, 13 novices (dont 4 prêtres et 8 séminaristes) vocations nées sous l'habit militaire, et 25 enfants que l'on prépare à la vie religieuse.

La Congrégation a, en France, une maîtrise ou petit séminaire, à Saint-Claude, Jura; la desserte de la paroisse de Saint-Ouent, à Paris (20,000 habitants); la paroisse de Saint-Vincent, à Lyon (15,000 habitants); la paroisse dite des Carmes, à Avignon (15,000 habitants); le petit séminaire d'Avignon où est, pour le moment, le juvénat de l'Ordre; le doyenné du Sault, diocèse d'Avignon (4,000 hab.); paroisse de Cannes-la-Cocca, diocèse de Nice (2,000 hab.); à Vintimille, diverses aumôneries.

Au Pérou, la paroisse de Guadelupe, dans Lima (8,000 hab.) la paroisse de Saint-Simon et Saint-Jude, au Callao, port de Lima (25,000 hab.); la paroisse de la Merced d'Ica (22,000 habitants); la paroisse de Janja, au diocèse de Huanoco (20,000 hab.)

Au Canada, les paroisses de l'Annonciation, Qué. (1,500 habitants) et celle de Notre-Dame de Lourdes.

La maison-mère est à Rome, sur le Janicule, où est aussi le noviciat puis la maison d'études. Les étudiants suivent les cours des université romaines et s'y instruisent sur toutes les branches qui peuvent faire d'eux des prêtres au ministère fructueux, vu que le but principal de l'Ordre consiste en la desserte des paroisses et l'éducation des Clercs. Leurs futurs prêtres profitent de tous les avantages que leur offre la proximité des Cours savants que les Ordres plus anciens donnent à leurs propres sujets et en même temps aux autres qu'ils veulent bien admettre.

Les C. R. I. C. ont de plus, près de leur maison-mère, la desserte de la paroisse de la *Regina Pacis* que le Souverain Pontife vient de leur confier.

Je questionai un peu le T. R. Père sur la guerre à laquelle il prit part, comme infirmier, durant toute la période des hostilités. Je résume ainsi les quelques réflexions que j'entendis:

"La guerre a fait l'union des Français et a révélé aux anticléricaux le dévouement et le patriotisme des catholiques qui ont aidé à maintenir le moral des troupes de l'avant et de l'arrière. Devant le danger grandissant du socialisme et du bolchévisme, les catholiques, après la guerre comme pendant les hostilités, restent la véritable force de la France sur laquelle tout gouvernement patriote sent le besoin de s'appuyer. C'est pour cela que nous croyons que la persécution religieuse ne se renouvellera pas, que les relations diplomatiques avec le Saint-Siège seront reprises sous peu, et que la Fran-

(A suivre en page 7)

PAS DE POLITIQUE

Certaines gens donnent pour prétexte de ne pas s'intéresser aux cercles agricoles que l'on y fait trop de politique. C'est particulièrement vrai pour l'Ontario où l'on a reconnu que l'action politique est la véritable clef de voûte du succès pour les cultivateurs.

Il faut admettre que l'on a prêché cet évangile depuis toujours, les cultivateurs devraient s'occuper de faire produire le sol, d'avoir de belles maisons et d'élever de grosses familles, mais ils n'avaient pas le droit de s'occuper de politique. On leur permettait bien de voter et encore, faisait-on tous les efforts pour les aveugler et les tromper; de temps à autre on admettait même qu'un cultivateur pût s'immiscer en politique et siéger dans les Législatures et au Parlement, mais à la condition expresse qu'il endossât la politique des libéraux ou des conservateurs; il lui fallait être partisan.

Les cultivateurs de langue anglaise ont compris que c'est inutile de produire, de travailler, de s'organiser même si les législateurs, dominés par la finance et la spéculation étaient laissés libres de faire des lois au détriment des producteurs et de la masse du peuple. Ils ont discuté la politique, contrairement aux avis des sages intéressés, ils y sont entrés pour tout de bon, non pas comme partisans d'un parti ou d'un autre, mais comme des hommes intéressés au bien-être du peuple, comme des patriotes sincères voulant le bien du pays.

Déjà ce mouvement a eu des effets très heureux, déjà les politiciens ont compris que leurs épouvantails ne prennent plus, déjà on connait la différence entre faire de la politique pour la protection du public et faire de la partisannerie au bénéfice de quelques combines ou de quelques groupes.

Il n'y a qu'une raison pourquoi les cultivateurs ne devraient pas s'occuper de politique, ce serait s'ils ne voulaient pas déranger les bons Messieurs qui nous gouvernent.

Il y a nombre de gens bien intentionnés qui trouvent mal que les associations de cultivateurs s'occupent de politique, c'est que ces gens n'ont pas bien compris la situation.

Ne pas s'occuper de politique dans leurs associations ce serait aussi mal pour les cultivateurs que ce le serait pour les journaux catholiques; la politique est la clef de voûte de la situation économique du pays. Si les cultivateurs comme groupes organisés ne s'occupent pas de politique comment se protégeront-ils contre les exactions de ceux qui sont chargés d'imposer les taxes! Qui défendra les intérêts de la grande industrie nationale, l'agriculture, contre les trucs et les influences néfastes de la finance et de la spéculation?

Il faudrait être bien naïf pour croire encore que les politiciens attachés à l'un ou l'autre des anciens partis politiques vont prendre la défense des cultivateurs; ils y en a eu déjà de ces défenses, et toujours ou presque, ç'a été pour jeter le plus lourd du fardeau sur les épaules de celui qui n'était pas là pour se plaindre et montrer du doigt l'injustice commise envers lui et ses enfants.

Ce n'est pas par caprice que le cultivateur s'est jeté dans la politique, il avait bien d'autre chose plus agréable à faire mais il y a été forcé par les injustices dont il a été victime et maintenant qu'il y est, il semble bien décidé à mener la besogne jusqu'au bout.

Ne pas s'occuper de politique surtout dans les groupes organisés, c'est approuver par le silence tout ce qui se fait en politique; dans un pays les citoyens sont en quelque sorte solidaires les uns des autres, le silence ou l'abstention devant une injustice est une certaine complicité, et dans ce cas on comprend pourquoi tant de gens voudraient tenir les cultivateurs en dehors de la politique. Ça ferait mieux leur affaire.

G. D.

—*Le Droit.*

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".

LE SILO ET LA LUZERNE.

Plusieurs producteurs de luzerne se plaignent de la difficulté de la récolter. Il y a différentes manières de faire cette récolte.

D'abord on pourrait la couper à la lieuse, et c'est ce qui donnerait le plus de satisfaction. Il faudrait régler sa machine pour faire des petites gerbes; on ferait des quintaux ajourés pour favoriser la circulation de l'air. Il est évident que de grosses gerbes seraient plus exposées à chauffer, et si on les mettait en gros quintaux comme on fait du grain, on s'exposerait à de grandes pertes. Les Révérends Pères Trappistes de Saint-Norbert se servent de la lieuse, et leurs petites bottines, en hiver, sont vertes; c'est un vrai régal pour tous les animaux, depuis les vaches jusqu'aux volailles.

Un autre moyen, qui est le plus ordinaire, est de couper la luzerne avec la machine à foin — si elle est forte on l'étend pour la faire faner. On a fauché dans la matinée, le soir on la met en rouleaux, puis en toutes petites veillottes. Si vous attendiez, pour faire cette opération, qu'elle soit séchée, les feuilles tomberaient, et vous perdriez la partie la plus nutritive de la plante.

Cette méthode est celle de la plupart des cultivateurs. On peut entrer la luzerne ou la mettre en meule; dans ce dernier cas il faudrait la couvrir de paille, autrement la pluie pénétrerait.

On sert la luzerne telle quelle, mais on comprend que ce ne sera qu'à un seul repas par jour, car c'est une nourriture trop sèche.

Beaucoup de cultivateurs qui ont la bonne habitude de hacher leur paille, y mélangent leur luzerne à raison de deux ou trois charges de paille pour une charge de luzerne, et font ainsi un fourrage superbe.

Une troisième manière de récolter la luzerne serait d'en faire de l'ensilage. Bien qu'un bon nombre de cultivateurs ne se plaignent pas de la difficulté de la faire sécher, cependant il est reconnu que cette plante contient beaucoup d'eau, et d'un autre coté, vu que sa richesse de nutrition est contenue en plus grande partie dans ses feuilles, il ne faut pas l'exposer trop à l'air pour le gavellage, si on ne veut pas trop perdre.

Pourrait-on la mettre en silo? On a souvent fait cette question; on a même exprimé des doutes. Plusieurs prétendent qu'il n'y a que le blé d'Inde qui peut faire de l'ensilage. Sans doute le blé d'Inde fait un très bon ensilage, mais il n'y a pas que cela à considérer. La destruction des mauvaises herbes et l'engrais de la terre sont, avec la nourriture des bêtes, de grands items dans la culture. Ainsi la luzerne qui engraisse la terre défonce le sol et est à nos bêtes une nourriture des plus riches, doit nécessairement être récoltée sur toutes nos fermes. Il est donc important de trouver pour la conserver autant de méthodes qu'il en faut pour satisfaire tous les goûts.

On a dit: les trèfles ne font pas d'ensilage; et comme preuve on rapporte le fait de cultivateurs qui ont perdu leur récolte pour l'avoir mise en silo. Je connais personnellement un de ces messieurs. Je lui ai demandé de quelle manière il avait fait son ensilage. Il me répondit:

De la manière indiquée par le conférencier. J'ai un bon silo, j'y ai pressé mon trèfle haché, et je n'ai eu que de la pourriture.

Ce monsieur n'avait pas été trompé, mais il s'était trompé lui-même. Le conférencier avait dit qu'il ne fallait en ensilage que du fourrage vert et avant qu'il eut le temps de sécher. Or, mon ami avait oublié ce détail. Il avait coupé son trèfle en une journée, et le lendemain il le charroyait au hache-paille, c'est-à-dire que le trèfle était assez sec pour être mis en meule; c'était tout le défaut.

Pour faire de l'ensilage, il faut des fourrages verts et encore faut-il l'ensilé avant qu'il commence à sécher puis le bien fouler. Ce sont des conditions strictement nécessaires.

Il n'y a pas de raison pour que la luzerne mise en silo dans ces conditions ne se conserve pas, surtout si elle est mélangée avec la folle avoine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

La meunerie canadienne et son développement

Depuis l'année de la déclaration de la guerre, l'industrie meunière canadienne a pris un développement que l'an dernier, nos exportations de farine furent près de cinq fois plus considérables qu'en 1914; et cette marche progressive ne semble nullement devoir s'arrêter, car au contraire, chaque année de nouveaux moulins sont organisés et contribuent à augmenter encore la production totale. Les quelques chiffres que nous allons citer seront suffisants pour donner une idée de l'importance vitale de cette industrie, tant pour le développement du Canada que pour l'accroissement de la richesse d'une forte partie de la population agricole du pays.

Disons tout d'abord que le rendement total des meuneries canadiennes pour l'exercice de 1919, a été de 35,000,000 de barils de farine, dont 9,196,806 barils évalués à $99,836,696 furent exportés à l'étranger. Depuis trente ans, ce chiffre de nos exportations de farine a fait des bonds prodigieux; ainsi en 1890, nous exportions seulement 115,099 barils, d'une valeur de $521,383, tandis qu'en 1910, nous pouvions déjà expédier à l'extérieur 3,064,128 barils, représentant une valeur de $15,000,000.

La Grande-Bretagne est indubitablement le meilleur client du Canada en matière d'achat de farine, car au cours du dernier exercice financier, ses importations se chiffraient à $56,270,225 sur un total approximatif de $100,000,000, soit 56% de cette somme. Nos exportations dans les autres pays l'année dernière se répartissaient comme suit: Etats-Unis, $99,794; Afrique-sud, $17,309; Terreneuve, $3,414,752; Indes Occidentales, $6,329,527; autres pays, $31,147,750.

Les rapports connus jusqu'à date pour le présent exercice, indiquent que quoique les pays européens soient de nouveau intensément engagés dans la production du blé et de la farine, nos meuneries ne maintiennent pas moins leur position. Durant les derniers cinq mois, on a exporté 4,928,164 barils de farine, comparativement à 4,461,313 barils pour la période correspondante en 1918. De ce total, 3,912,405 barils ont pris la route da la Grande-Bretagne; 38,423 ont été expédiés aux Guyanes Anglaises; 146,596, aux Indes Occidentales; 297,845, en France; 100,182, en Grèce; 55,735, en Italie; 73,109, à Terreneuve et 228,084 dans d'autres pays. La Grande-Bretagne en a importé à peu près 1,000,000 de barils de plus que durant le même temps en 1918 et 1,700,000 de plus qu'en 1917.

Le changement apporté par la fin du grand bouleversement mondial dans les conditions générales en Europe, affectera sans aucun doute notre commerce d'exportations vers ce continent; cependant, les fortes positions que se sont assurées les meuneries canadiennes pendant les années de la guerre, vont leur permettre de soutenir avantageusement la concurrence qui leur sera faite par celles des autres pays.

BIEN ET JUSTE

G—O

Nos lecteurs trouveront ailleurs une annonce du tracteur G—O, dont nous leur recommandons la lecture. Le choix d'un tracteur est très important en vue de l'approche de la saison agricole.

En Province

N.-DAME DE LOURDES

(Suite de la page 5)

ce reprendra sa place à la tête des nations catholiques. Les vocations apostoliques, dès la fin des hostilités, se sont manifestées plus nombreuses que jamais pour combler les vides faits par la mort dans les rangs du clergé tant séculier que régulier. De nombreux officiers sont entrés dans les séminaires et les noviciats. Conducteurs d'hommes sur le champ de bataille, ils sauront continuer la la lutte contre l'impiété et le vice, sur un terrain différent.

Un autre résultat appréciable de la guerre a été la connaissance réciproque et plus profonde des nations alliées. Nous avons vu de près les Canadiens; nous avons touché du doigt le courage des troupes canadiennes-françaises qui ont laissé tant de morts sur nos lignes du Nord. J'espère que ces victimes seront pour toujours un lien qui reliera nos deux nations catholiques. Nous devons maintenant rester unis, mettant en commun nos expériences. Les Canadiens français s'instruiront de nos fautes pour ne pas les renouveler, et les catholiques français comprendront mieux la question *vitale* pour les catholiques canadiens de la lutte pour la langue et pour les écoles."

LETELLIER

En 1900, il s'est vendu à notre gare, du blé pour $75,000.

En 1913, nous avions commencé la culture mixte. Il s'est vendu, en blé, $140,000; en viande, $43,000; en lait; $36,000.

Ces statistiques furent prises par feu M. Jacques Parent.

SAINT-NORBERT

Le Très Rév. Père Dom Moquet, Chanoine Régulier, visiteur des maisons de son Ordre en Amérique, ainsi que le Rév. Père Dom Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes, étaient les hôtes de la famille Joseph Champagne. Ces bons Pères furent reçus avec d'autant plus de plaisir qu'ils sont les frères religieux de Dom Antonio, professeur au Petit Séminaire St-Michel à Avignon et fils de Joseph Champagne. Le Père Antonio quittait le Canada il y a neuf ans pour compléter et terminer ses études théologiques à Rome, la ville éternelle. Il fut ordonné prêtre en 1915, à l'âge de 23 ans, et fut reçu docteur en théologie. De Rome il passa en France avec quelques-uns de ses frères religieux pour prendre charge du Séminaire, privé par la guerre de ses professeurs. C'est le premier enfant de Saint-Norbert élevé au sacerdoce. Espérons qu'il aura bien des imitateurs, car la guerre et la grippe ont fait bien des vides et la moisson qui est abondante, risque de se perdre faute de bras pour la sauver.

Amicus.

Il assure qu'elles sont les meilleures

Frank Hannon ne jure que par les Pilules de Dodd pour le rein

Il déclare qu'elles ont guéri son mal de dos après que d'autres remèdes eussent failli et qu'il ne saurait se passer de ces pilules.

Corcoran, comté de Joliette, Québec. Mars 8. (Spécial)—Affirmant qu'il est complètement guéri d'un grave mal de dos dont il souffrait depuis longtemps, M. Frank Hannon, citoyen bien connu de ce village, chante les louanges des Pilules de Dodd pour le rein.

"Après avoir fait l'essai de plusieurs remèdes pour un mal de dos, déclare M. Hannon, je me procurai finalement les Pilules de Dodd pour le rein. Dès le commencement du traitement je sentis qu'elles me faisaient du bien et je suis maintenant parfaitement guéri.

"C'est pourquoi je dis que les Pilules de Dodd sont ce qu'il y a de mieux sur le marché. Je ne voudrais pas m'en passer."

Les Pilules de Dodd vont droit au siège du mal, le rein. Ce n'est pas un remède qui guérit de tous maux. Elles sont simplement et purement un remède du rein. Mais comme un rein en bon état chasse toutes les impuretés du sang, toutes les semences de maladie, les Pilules de Dodd pour le rein sont naturellement réputés guérir nombre de différentes maladies.

Informez-vous auprès de vos voisins des Pilules de Dodd pour le rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50c. sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

MAKINAC

La municipalisation et la consolidation des districts scolaires dans la municipalité d'Ochre River occupe beaucoup les esprits en ce moment.

Les contribuables de six districts tiendront une assemblée ic, mardi le 9 courant. Le rapport des délégués à la convention de Winnipeg sera soumis. On s'attend à un chaud débat. Cette assemblée aura lieu dans l'école de Makinak, à 8 heures du soir.

L'action du gouvernement au sujet des différends entre commissaires et instituteurs, qui à l'avenir seront réglés par un bureau d'arbitrage, est bien vu ici.

Nous espérons par ce moyen voir les inspecteurs d'école se dispenser d'imposer aux commissaires d'école la nullité et imposer eux-mêmes leur verdict contraire à la justice et au sens commun, comme cela s'est fait ici dernièrement, sans aucune preuve, simplement, nous l'affirmons, dans le but d'abolir l'enseignement du français pendant deux heures le soir, classe qui existait depuis deux mois et demi.

Nous sommes cependant en mesure d'établir que M. J.-J. Gleason, un Irlandais catholique occupant la charge de principal, fut le meilleur instituteur qu'eut l'école de Makinak depuis sa fondation, et c'est avec beaucoup de répugnance qu'on accepta sa démission sans cause tangible. L'inspecteur annulait son certificat. M. Gleason enseigne maintenant dans la province de Saskatchewan à un salaire de $125 par mois. Et l'on viendra nous dire ensuite qu'il y a pénurie d'instituteurs au Manitoba. Rien d'étonnant.

Mme Anthime Lahaie et son fils Wilfrid sont en visite à Drummondville, dans la province de Québec. Il y a 32 ans, M. et Mme A. Lahaie laissaient la vieille province pour Letellier, au Manitoba, puis Makinak, où à force de sacrifices ils ont réussi à se créer une honnête aisance. Un repos bien mérité et la joie de revoir les leurs après une si longue absence ranimeront leur courage pour contribuer davantage à leur retour au maintien de l'élément français plus vigoureux que jamais dans cette partie du Manitoba.

Observateur.

ST-JEAN-BAPTISTE

Le 23 février, notre Cercle de l'A. C. J. C. avait le bonheur d'entendre M. l'abbé Caron développer un sujet très cher à nos coeurs catholiques. Il fit un tableau vivant du grand et saint pontife Léon XIII. Il nous expliqua qu'en étant la lumière de l'univers entier, sa vie, ses oeuvres furent un soutien pour le peuple. Nous ne pouvons que réitérer nos sincères remerciements à notre conférencier distingué.

Après avoir goûté et admiré ses paroles, chacun se sentait plus vaillant et fort pour affermir sa foi et défendre ses droits.

Dimanche dernier, le 29, le même cercle de jeunesse, au nombre de trente-cinq, se réunissait pour fêter notre bon curé. Le président, M. Théo. Marcil, après la lecture d'adresse, fit la présentation d'un cadeau sous forme de lampe électrique. M. l'abbé Desrosiers, comme un bon père, remercia ses jeunes paroissiens en des termes touchants. Puis le jeu de cartes battit son train.

Le Cercle ne sait comment adresser ses remerciements à la main habile qui a apprêté et servi les rafraîchissements et la tasse de café.

Il y avait grande animation, dimanche après-midi, durant et après la partie de hockey entre l'A. C. J. C. et l'Union: la paroisse divisée en deux camps. Après forte lutte l'A. C. J. C. remportait la victoire. Résultat: 8 à 3.

S. C.

CONCERT

Voici le programme du concert qui sera donné dimanche prochain, 14 mars, dans la salle de l'école Provencher, à Saint-Boniface, au profit du monument commémoratif qui doit être érigé pour les soldats morts pour la patrie:

1. — (a) Marche Lorraine, Louis Ganne; (b) Calif de Bagdad, Boieldieu: Orchestre.

2.—Chant: "Mon coeur s'ouvre à ta voix (Samson et Dalila), Camille St-Saëns: Mme Dickenson.

3. — Violon: (a) Gardas; V. Monti; (b) Romance en sol, Beethoven: M. Wegbecher.

4.—Chanson: Hardi les Gars, Christiné: M. J.-N. Jutras.

5.—Piano: (a) La Sieste, Edmond Laurens; (b) Le Caprice, Wider: Mlle G. Mollot.

6.—Chant: (a) Au Pays, Augusta Holmès; (b) Aux morts pour la Patrie, Henry Février: M. S. Hélie.

7.—Déclamation: (a) Les lapins, Lenerf; (b) Un homme heureux, Jules Verne: M. J.-C. D'Auteuil.

(a) Fantaisie sur Manon, Massenet; (b) Marche des petits Pierrots, Bosc: Orchestre.

La Marseillaise, O Canada et Dieu sauve le Roi.

Vous êtes tous invités à venir, c'est pour une bonne oeuvre. Les personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'acheter leur billet d'avance en trouveront le soir même du concert, salle Provencher. Le prix d'entrée est de 50 sous.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Dimanche soir prochain, à la salle Lavoie, rue Dumoulin, il y aura partie de cartes spéciale par les Forestiers Catholiques. Sept prix spéciaux seront donnés.

Le syndicalisme catholique en Hollande

La livraison de février du *Semeur* publie un article fortement pensé et clairement écrit par le R. P. Adélard Dugré, S.J., sur "La Naissance d'une Race", le magistral ouvrage de l'historien Lionel Groulx. M. Roch Aubry, du Comité Central de l'A. C. J. C., tourne l'attention des lecteurs "Vers les plus jeunes", et prouve la nécessité pour les hommes d'action catholique et nationale de prendre part résolument à une nouvelle *croisade d'adolescents* qui se fera entre le cercle d'étude et l'école de la paroisse au moyen des avant-gardes de la Jeunesse catholique. M. Emile Boiteau, du comité régional de Québec, sous le titre "Pour l'alimentation intellectuelle", prône la fondation de bibliothèques de cercles, en en démontrant le but, la nature et l'importance.

Cette livraison se continue, sous la signature de M. Léon Demers, par une courte et forte revue de la vie du sénateur Landry, "le Père des petits Canadiens d'Ontario", qui, d'abord partisan politique, a terminé sa carrière en un geste de beauté héroïque et fièrement national. Les rubriques "Réponses aux gens curieux" et "Notes et Commentaires" offrent toujours l'intérêt habituel.

L'Association de la Jeunesse annonce la publication, dans la seconde série de ses tracts, du texte intégral de la conférence faite à Montréal, en décembre dernier, par M. P.-J.-S. Serrarens, délégué officiel de la Hollande à la conférence internationale ouvrière de Washington. La préface de cette intéressante brochure intitulée "Le Syndicalisme en Hollande", est due à la plume de M. Guy Vanier, premier vice-président de l'A. C. J. C. Cette publication est de nature à donner un nouvel élan à l'organisation syndicale catholique dans la province de Québec, et sa diffusion ne saurait être trop grande. Dans une pensée de propagande, les éditeurs ont établi les prix de vente suivants: 10 sous l'exemplaire, $1 la douzaine, $7.50 le cent, frais de port en plus.

L'A. C. J. C. annonce également la publication prochaine d'une nouvelle édition de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII, précédé d'un avertissement du R. P. J.-P. Archambault, S.J.

On adresse les commandes de brochures, ainsi que les abonnements, au *Semeur* (12 livraisons par année: $1), au secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

Les victimes de la grippe

L'épidémie de grippe qui a été si violente dans le monde entier n'a pas épargné les pays les plus éloignés.

L'île de Madagascar a été particulièrement éprouvée. Il est impossible d'établir une statistique sûre; mais on estime dans la province de Tananarive seule, à 50,000 le nombre des décès.

A l'opposé du monde habité, les Esquimaux du Labrador ont subi une atteinte du mal qui a presque détruit cette peuplade, d'ailleurs en décroissance rapide. Evalués à 30,000 au début du XVIIIe siècle, ils étaient tombés au nombre de 2,500 dans ces dernières années. D'après des nouvelles récentes, la grippe aurait fait tant de victimes, que les survivants seraient à peine 400.

La *Géographie*, qui publie cette nouvelle, fait des réserves sur cette évaluation, qui s'applique peut-être seulement à un des trois groupes distincts où sont rassemblés les Esquimaux.

Victimes des bolcheviks

La *Rossia*, nouveau journal qui se publie en russe à Paris, donne ce détail effroyable de la sauvagerie des bolcheviks:

Le nombre des exécutions dont les Soviets ensanglantent chaque jour Pétrograd va s'accumulant de telle façon qu'il devient impossible de donner la sépulture aux cadavres des suppliciés. Depuis longtemps, on enterrait les corps à même la terre, après avoir retiré les vêtements et les chaussures qui étaient donnés en salaire aux fossoyeurs chinois. Puis on trouva que l'enfouissement même était trop coûteux.

C'est alors qu'un Commissaire bolchevik, le trop célèbre Peters, croit-on, eut l'horrible idée de jeter les cadavres en pâture aux animaux du Jardin zoologique. Car les bolcheviks, gens qui prétendent à la haute culture, veulent qu'il y ait, pour l'instruction et la distraction du peuple, un Jardin zoologique.

Au début, les animaux se détournaient de cette chair humaine qui leur déplaisait. Mais, sous l'aiguillon de la faim, ils s'y sont habitués.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
1917 .... $ .15
1918 .... $ .15
1919 .... $ .20
1920 .... $ .20

"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"Refrains de Chez-Nous" .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault .... $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
"Contes Historiques" en images:
Première série .... $ .15
Deuxième série .... $ .15
Les deux séries en album .... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" .$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" .$ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"La Reconstruction Sociale" .... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé .... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Connell .... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Retraites Fermées ua Cada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. .... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux .$ .05
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. .$ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .10

DIVERS

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau .... $ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. $ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 4me série: Abbé E. Blanchard .. $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire. $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas. $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
Edition populaire .... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .. $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 8 MARS

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00
AVOINE	
No 2 C. W., déchargé	$ .98
No 3 C. W.	.95
Fourrage, Extra	.95
Fourrage 1	.94½
Fourrage 2	.93
Rejeté	.88
Track	.97¾
ORGE	
No 3 C. W.	$1.68½
No 4 C. W.	1.49
Rejeté	1.35½
Track	1.55½
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$5.31½
No 2 C. W.	5.21½
No 3 C. W.	4.86½
Rejeté	4.86½
Track	5.26½
SEIGLE	
2 C. W.	$1.88
Tough 2 C. W.	1.76
Rejeté 1	1.74
Rejeté 2	1.76

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 6 MARS

"Steers."—	
Excellent	$11.50 à $12.50
[illegible]s	$9.00 à $11.00
"Feeders"—	
De choix	$10.00 à $10.75
Bons	$7.50 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.00 à $8.50
Excellents	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $9.00
Ordinaires	$5.75 à $6.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.00 à $11.00
De choix	$8.00 à $9.50
Veaux.—	
De choix	$12.00 à $14.00
Bons	$10.00 à $11.00
Ordinaires	$7.00 à $8.00
Cochons.—	
Choix	$19.00—$19.00
Lourds	$17.00—$17.00
Légers	$15.50—$18.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$10.00 à $10.75
Bonnes	$8.00 à $9.50
Moyennes	$6.50 à $7.50
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
D'entrepôt	$ .60—$ .65
Frais pondus	$ .70—$ .75
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .60—$ .70
De ferme. Aux cultivateurs	$ .35—$ .40
Légumes.—	
Patates. Le minot	$3.00
Lot de 5-10 minots	$2.75
Navets. Le cent	$3.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$8.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario. La boîte	$3.50
Pommes de la C.-Brit. La boîte	$3.50
Volailes.—	
Dinde. Poids en vie	$ .23—$ .28
Oies. Poids en vie	$ .15—$ .19
Canards. Poids en vie	$ .16—$ .18
Poulets. Poids en vie	$ .19—$ .22

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.57½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity. Sac de 98 livres	$6.57½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity. 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household. 2 sacs de 49.	$6.67½
Royal Household. 4 sacs de 24.	$6.80
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.80½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$5.00
"Straight", 98 livres	$4.75
Seigle brun. 98 livres	$3.75
Gruau de seiglé. 98 livres	$4.00
Gruau d'avoine	$4.50 à $4.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$46.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$26.00
"Red Top" No 2	$24.00
No 1 "Upland"	$24.00
No 2 "Upland"	$22.00
No 1 "Timothy"	$31.00
No 2 "Timothy"	$29.00
No 1 Midland	$22.00

Peaux.—

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs. $ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls" .. $ .16
Vaches et taureaux. Vertes et balées. Marque au côté .... $ .15
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.

No 1. Veau. Vertes et salées .... $ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux. "Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés .... $1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque .... 6.00 à $7.00

Peaux séchées.—

Bouchers	$ .30—$ .33
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28—.30
Peaux de chevaux et mules	2.00—5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

SACRE-COEUR

Partie de cartes

Soirée bien réussie que la partie de cartes de la semaine dernière. L'assistance était encore plus nombreuse qu'à la précédente.

Les Enfants de Marie ont su préparer un bon programme musical.

Mlle Gingras, accompagnée au piano par Mme Savoie, chanta deux jolies romances. Honneur d'un rappel et applaudissements bien mérités.

Mme Lavoie nous fit la faveur de deux déclamations, d'une très bonne diction.

M. Délisle contribua de deux morceaux de chant. C'est une bonne voix de baryton qui fut fort goûtée. Mlle Lavack accompagnait au piano.

Les prix de cette soirée furent distribués comme suit: 1er prix des dames, donné par Mlle A. Dostert, gagné par Mme Hamel; consolation, gagné par Mme Gingras. Hommes: 1er prix, donné par Mlle Gingras, gagné par M. L.-P. Thibault; consolation, gagné par M. Joseph Parent.

La partie de cartes de mardi prochain, le 16, sera donnée par les Dames de Sainte-Anne.

Continuons notre encouragement à ces parties de cartes. C'est un bon moyen pour les personnes du dehors, de se connaître entre eux et de fraterniser. C'est aussi un bon secours à notre école.

Belle ouverture des Quarante-Heures, dimanche dernier. L'église était remplie de fidèles à la grand'messe. Et le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, les associations religieuses de la paroisse assistaient en corps. La Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie, les Cadets du Sacré-Coeur et les Saints-Anges. Le R. P. Vézina, O.M.I., officiait. Les Rév. Soeurs de l'école méritent nos remerciements pour la décoration artistique de l'autel.

* * *

Avis aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. — Il y aura assemblée générale régulière de la société dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans les salles de l'école. Nous espérons que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette assemblée. Cette société est d'intérêt national, et tout Canadien-français doit se faire un point d'honneur de voir à son bon fonctionnement. Et cela se fait en assistant aux assemblées et en prenant une part active au travail qui s'y fait. Entendu! dimanche prochain, à 3 heures.

Les cultivateurs auront-ils des candidats?

Toronto, 5.—On croit ici que la Convention du Conseil Canadien d'Agriculture qui doit être tenue ici le 23 mars, sera suivie d'un mouvement pour présenter des candidats cultivateurs, dans le districts ruraux aux prochaines élections fédérales. Il est rumeur que la question de savoir quelle sera l'attitude que devront prendre les cultivateurs, aux élections, sera l'un des points soulevés à la Convention.

La Pologne doit faire la paix

Varsovie, 4.—La diète a rejété un motion socialiste demandant de continuer les négociations qui pourraient précipiter la paix. Stanislas Patek, ministre des Affaires Etrangères, a défendu le gouvernement dans son opposition à la motion. Il a déclaré que la Finlande et la Letvie devaient envoyer sous peu des délégués à Varsovie, pour y conférer avec la Pologne, au sujet des Bolshévistes. Tandis que la presse nationaliste polonaise continue à critiquer les tentatives d'entrer en relations avec la Russie Soviète, les organes libéraux et socialistes encouragent le gouvernement à s'en tenir au plan tracé.

La décision récente du Conseil Suprème, à la session de Londres, de ne pas reconnaître la Russie Soviète tant que les horreurs n'auront pas cessé dans le pays, mais, encourageant la reprise des relations commerciales entre la Russie et le reste de l'Europe, semble inspirer l'élément libéral, qui, auparavant, n'avait pas voulu considérer la possibilité de la paix. Un grand nombre de libéraux ont émis cette opinion que l'ouverture de négociations était maintenant inévitable. La presse socialiste dit que la Pologne doit faire la paix et que, si elle n'arrive à rien, l'Angleterre fera cette paix de sa propre initiative; elle dit aussi que la politique de la Grande-Bretagne vis-à-vis la Russie, était, dans plusieurs sens, dangereuse pour la Pologne.

LES EVENEMENTS

Le monopole "United Steel" est exonéré

Washington, 3. — A trois dissidences sur sept opinions, la Cour Suprême a refusé de dissoudre la Corporation d'acierie des Etats-Unis et ses cent quatre-vingts filiales, ce qui constitue le prétendu "monopole de l'acier."

Le gouvernement a été débouté de sa vieille action en dissolution de la coalition des industries de fer et d'acier pour contravention à la loi Sherman contre les monopoles. Et la corporation a été exonérée de toutes les accusations portées contre elle.

Ceux qui marquèrent "très bien" sur l'oeuvre de la Corporation d'acier sont: le président du tribunal et les juges McKenna, lequel annonça le jugement de la majorité, Holmes et Van Devanter. Le juge Day lut l'opinion dissidente, appuyée des juges Pitney et Clarke. Les juges McReynolds et Brandeis s'étaient récusés l'un parce qu'il avait été avocat-général durant l'instance, et l'autre parce qu'il avait donné son opinion avant d'être nommé juge.

Le jugement donne une interprétation moins judaïque de la loi Sherman: il adopte le critérium d'intérêt public.

La coalition est l'une des plus grandes du monde. Son actif dépasse deux milliards de dollars.

16,000 Arméniens auraient été tués par les Turcs

Londres, 3. — Une dépêche d'Athènes arrivée aujourd'hui déclare, de façon semi-officielle, qu'après l'évacuation de Marash, Silésie, par les Français, 16,000 habitants furent massacrés par les Turcs.

Des informations officielles reçues à Londres, dans la journée du 27 février, disaient de ne pas prendre pour vrais les rapports reçus antérieurement et disant que plusieurs milliers d'Arméniens avaient été tués, bien que des masacres eussent eu lieu. Une dépêche à la délégation arménienne de Londres donnait le chiffre de 20,000 Arméniens qui avaient été victimes des Turcs.

Aux Communes

(Suite de la page 1)

changé depuis. Maintenant on est tout miel pour la province de Québec qui ne se presse pas de répondre à ces avances intéressées, préférant recevoir sa justification de l'électorat que des agitateurs.

Maintenant que la guerre est finie, l'on recommence à parler de militarisme, et de service obligatoire. Le Canada n'a pas plus besoin du service obligatoire que les Etats-Unis.

Qu'est-ce que la mission Jellicoe va nous apporter? On devra le savoir bientôt. Il est bon de se méfier. Le pays est aux portes de la banqueroute et ce n'est pas le temps d'entrer dans des dépenses extravagantes pour la construction de navires ou l'augmentation de l'armée.

M. Trahan est opposé à la nationalisation des utilités publiques. C'est un principe socialiste quelque soit le cas, exploitation avec bénéfice ou non. Le principe de la nationalisation est toujours au détriment du peuple. C'est une occasion de dépenser les deniers publics. Plusieurs grands hommes d'Etat anglais y sont opposés entre autres Lloyd George et Asquith. Même dans les pays les plus avancés on en est venu à la conclusion qu'il vaut mieux encourager l'entreprise privée que la nationalisation. En partant de ce principe, le gouvernement fait erreur en voulant ajouter le Grand Tronc à son réseau de voies ferrées nationales. Avec ce système on supprime l'initiative privée.

Parlant de l'agriculture, M. Trahan dit que le gouvernement est responsable de la désertion des campagnes. Il a tout fait pour rendre la vie des villes agréable et la vie rurale de plus en plus difficile.

La dernière faute du gouvernement à ce sujet est certainement l'opinion exprimée par quelques-uns de ses ministres, surtout par l'hon. M. Rowell à Washington, en faveur de la journée de huit heures. Le député de Nicolet se plaint du luxe. Il a trop de jouissances, trop de bijoux, trop de robes de soie, trop de souliers de bal, trop de pianos. Si chacun accomplissait bien son devoir d'état chaque jour, le malaise qui existe aujourd'hui disparaîtrait.

La journée se termine par des discours de M. Cockshutt, Fontaine, Davis et Turgeon.

* * *

Jeudi, 4 mars

Trois représentants du parti agraire se sont fait entendre aujourd'hui, et ont fait connaître leur politique. Ce sont MM. Crerar, Caldwell et Gould. M. Crerar s'est déclaré en faveur de l'amendement présenté par chef de l'Opposition, et a préconisé une politique fiscale qui procéderait progressivement à l'élimination du tarif protecteur Ces orateurs ont été écoutés avec attention et souvent leurs déclarations furent soulignées par les applaudissements de l'Opposition et des unionistes.

Le reproche qui a été fait au parti agraire est d'être une faction politique étroite, qui n'admet dans ses rangs que des fermiers, et dont la politique est bornée par les intérêts des cultivateurs. M. Crerar a nié catégoriquement cette accusation. Le parti est ouvert à tous; son programme recherche le bien-être de tous les citoyens.

L'habitude de prononcer des discours en français semble se généraliser. Depuis l'ouverture de la session, pas une séance ne s'est tenue sans qu'un ou plusieurs discours soient prononcés en français. M. Fortier, député de Labelle, a donné aujourd'hui le bon exemple. Il a fait d'intéressants rapprochements entre la prise de possession du Parlement en 1867 par le cabinet Macdonald-Cartier, et l'entrée aux nouveaux édifices, cette année, du cabinet unioniste Borden. Les deux cabinets ne se ressemblent guère. M. Fortier a prôné l'enseignement de l'Eglise en ce qui regarde la question ouvrière, et demandé l'abolition du divorce.

LE PARTI MINISTERIEL VA CHANGER SON ETIQUETTE

D'unioniste il deviendrait national avec M. Rowell ou M. Calder comme chef. — Le nom seul sera changé. — Chute qui n'est plus l'affaire que de quelques mois.

Ottawa, 2. — On dit ici, ces jours-ci, dans les cercles politiques généralement bien informés, que le parti unioniste est à la veille de changer de nom. A la suite du grand caucus ministériel de la semaine prochaine, l'étiquette d'unioniste serait remplacée par une autre, dont on ne sait au juste encore ce qu'elle sera. Ce qu'on sait, toutefois, c'est que le groupe ministériel ne retournera pas à l'appellation de "conservateur", parce qu'il renfermera, comme jusqu'ici, des anciens libéraux, comme les Rowell, les Calder et quelques autres. En d'autres termes, la marchandise restera ce qu'elle est, il n'y aura que l'étiquette de changé. Plusieurs veulent parier que celle-ci qualifiera désormais le parti "national". Le changement se ferait définitivement samedi prochain, quelques heures après le caucus. Les ministres y sont parfaitement décidés, il s'agit maintenant d'obtenir l'assentiment des députés ministériels. Il se pourait que l'aile tory extrême du parti fit quelques difficultés au changement, mais elle n'est pas très forte, numériquement.

Les conservateurs, qui le sont restés, n'aiment pas du tout ce changement et n'y trouvent rien de bon, puisque, si le nom change, le cabinet restera le même et qu'il a assez de péchés politiques sur la conscience pour être à jamais damné, au jugement du peuple. Ils estiment aussi que, d'après toutes les apparences, le ministère se prépare à remplacer M. Borden par un premier ministre choisi parmi les libéraux-unionistes, soit M. Rowell, soit, plutôt, M. Calder, et que le changement d'étiquette n'est que le préliminaire du changement de chef. Si les unionistes ne veulent pas retourner au nom de conservateur, ce serait précisément parce qu'un ancien libéral, qui fait encore profession de l'être, —c'est le cas de MM. Rowell et Calder,—ne pourrait en tout état de cause devenir chef du parti conservateur, tandis que la désignation du parti "national" ne serait pas une obstacle à un pareil choix.

Quoi qu'il en soit, et que le parti soit "national" et ait même le programme exposé par le sénateur MacLennan, il y a quelque temps, on est généralement d'avis que, si le cabinet reste ce qu'il est, ou à peu près, sa chute n'est plus qu'une affaire de mois.

La Sécheresse Menace l'Alberta

L'irrigation assurera la prospérité au sud de cette province.

(1) Prise d'eau dans la rivière Bow, près de Calgary, pour le bloc d'Irrigation du C.P.R.
(2) Un canal d'irrigation à Gleichen, Alta.

L'année qui vient de s'écouler aura apporté à ceux qui se sont faits les champions de la culture par l'irrigation dans l'Alberta et la Saskatchewan, un éclatant témoignage à l'appui de leur propagande en faveur de ce mode d'arrosage, dans les districts où les pluies sont insuffisantes pour donner au sol le degré d'humidité nécessaire. La grande sécheresse qui a pratiquement détruit la récolte de certaines parties de ces provinces, n'a pu affecter celle des terrains irrigués; au contraire, le rendement d'un grand nombre de ces fermes a été supérieur à celui des années passées.

Dans le district de Lethbridge par exemple, 145,500 acres de terrain ont rendu l'été dernier 66,200 tonnes de fourrages et 3,775,000 minots de grain, le tout évalué à $6,790,000. La récolte du blé a été la plus importante, se chiffrant à plus de 2,000,000 de minots; celle de l'avoine s'est élevée à près de 1,000,000 de minots, tandis que l'orge a donné 400,000 minots, le lin 26,000 minots et l'alfalfa 66,000 tonnes. Ceci à part les légumes plantés en abondance, dans tout le district.

Un autre exemple de ce que peut faire l'arrosage artificiel nous est donné par un fermier de Brooks, Alberta, qui a récolté pour $9000 de graine d'alfalfa sur une superficie de moins de treize acres, soit 14 minots par acre à 80 cts la livre.

Avec le district de Lethbridge, le bloc d'irrigation du Pacifique Canadien situé à l'est de Calgary, forme une superficie de 733,500 acres de terrain qui peuvent être canalisées et irriguées. Cependant l'an dernier, 20% seulement de cette étendue fut mis en culture. Si l'on prend la moyenne de la production de 1919, ces 733,000 acres peuvent facilement rendre pour une valeur de trente à trente-cinq millions de dollars annuellement.

Il n'est pas étonnant que devant de tels résultats, les cultivateurs des régions exposées à la sécheresse, tant dans l'Alberta que dans la Saskatchewan, demandent l'extension des blocs d'irrigation qui existent déjà et la création de nouveaux systèmes pour la distribution de l'eau sur des territoires jusqu'ici laissés à l'arrosage naturel.

On considère actuellement dans le sud de l'Alberta un vaste projet par lequel les districts de Raymond, Sterling et Magrath seraient irrigués. Le commissaire d'Irrigation de Calgary est aussi allé il y a quelque temps dans la région du lac Buffalo, y étudier l'établissement d'un système d'irrigation par lequel l'eau de la rivière Saskatchewan-Nord serait détournée et amenée au moyen de canaux pour arroser les terrains qui s'étendent à l'est de ce lac. Le gouvernement de l'Alberta étudie lui-même la fondation d'une ferme expérimentale d'irrigation le long de la rivière Saskatchewan, deux milles au nord de Medecine-Hat, prouvant par là l'intérêt qu'il porte à l'irrigation et l'importance qu'il y attache pour résoudre le grave problème de l'arrosage dans le sud de la province.

Conférence de M. Noël Bernier

Le Capital et le Travail

(Suite)

Nous avons dit un mot, tantôt, de la province de Québec; nous y revenons avec bonheur comme vers un oasis au milieu d'une terre désolée. La province de Québec est une illustration de ce que peuvent produire de bienfaisant les principes chrétiens appliqués à la vie économique des nations.

Je n'ignore pas qu'il y a là, parfois, des divergences entre le Capital et le Travail; je n'ignore pas qu'il y a eu une grève sérieuse à Montréal il y a un mois, mais il faut examiner les choses dans leur physionomie générale, non pas dans leurs incidents particuliers. Or, dans l'ensemble, y a-t-il au Canada une province ou le bien-être soit plus équitablement réparti? Y a-t-il au monde un peuple qui jouisse d'une tranquillité plus profonde et plus réelle?

Si nos ouvriers canadiens-français veulent continuer, dans leurs rapports avec leurs patrons et dans l'organisation de leurs syndicats, de se conduire selon les maximes de l'Evangile; s'ils veulent continuer de respecter les règles de la morale, de la sobriété, de la probité dans leur métier; s'ils veulent continuer d'écouter leurs admirables chefs spirituels, le clergé de la province de Québec peut, sans hésiter, prendre, vis-à-vis des ouvriers, l'engagement moral qu'ils auront toujours du travail, que leurs familles vivront dans l'aisance et que jamais le long du Saint-Laurent on n'assistera à ces chômages en masse qui ravagent périodiquement d'autres contrées.

De leur côté, si les chefs de l'industrie québecoise veulent toujours se rappeler que l'ouvrier a droit à de bons gages, à des ateliers salubres, à des heures de travail raisonnables, le clergé de notre race peut prendre aussi, vis-à-vis ces patrons, l'engagement moral qu'ils auront toujours dans leurs employés des auxiliaires fidèles et loyaux et que jamais leurs usines ne seront entourées par des bandes tumultueuses et menaçantes.

Une des conclusions qu'on doit tirer de la tranquillité qui existe dans la province de Québec et de l'agitation qui existe dans les autres provinces, c'est que ceux, au Canada, qui ont banni la religion de l'école sont grandement responsables des désordres auxquels nous avons assisté depuis quelques années. Les chefs de gouvernements sont coupables, les législatures sont coupables, la presse est coupable, le public instruit est coupable, d'avoir décrété, voté, prêché et subi cette déchristianisation stupide; ce sera même plus tard un sujet d'étonnement et de scandale que nos universitaires, nos magistrats, nos hommes de profession et nos "*clergymen*" des provinces anglaises aient laissé des hommes ignorants et pervers essayer d'enterrer ce Dieu qui peut se passer beaucoup plus facilement de nous que nous ne pouvons nous passer de Lui.

. . .

Si le retour à l'idée religieuse est le premier remède à la situation, il en est d'autres aussi. Et parmi ceux-là, mentionnons une *action publique* plus vigoureuse de la part de ceux qui se croient lésés.

Nous disons: une *action publique*, une campagne d'éducation sur la masse, au lieu des coups de force de certains chefs ouvriers ou des méthodes sournoises de la Finance.

A quel spectacle assistons-nous? La Finance, qui a les dents longues et les doigts crochus, se livre à de savantes jongleries avec les chiffres, lance dans le public des canards qui font monter ou descendre les valeurs de la Bourse, frelate sa marchandise, enfin, dissimule ses profits derrière des états financiers laborieusement cuisinés. Vous vous rappelez cette réponse à la fois naïve et brutale arrachée à un manufacturier de l'Est canadien à qui l'on reprochait ses réticences devant une commission d'enquête: "*Notre manufacture n'a pas été fondée pour la gloire de Dieu, mais pour le bénéfice de ses actionnaires.*"

L'ouvrier, lui, qui voit que son budget devient de plus en plus insuffisant, s'inquiète, s'agite, s'irrite et, quelquefois par ses chefs, tient des propos et commet des actes qui sont de graves désordres.

Nous évitons à dessein, ce soir, de parler avec trop de précision car certains chefs ouvriers subissent en ce moment leur procès en cour d'assises à Winnipeg. Nous voulons pour l'instant tout ignorer de la conduite particulière de ces accusés; mais on a voulu cet été [illegible] soit les accusés [illegible] nous imposer le régime de la force. Qu'il ait ou non mesuré pleinement la portée de ses directives, le comité de la grève de Winnipeg a posé en mai dernier des actes qui empiétaient sur l'autorité légitimement établie. Pourquoi, par exemple, avoir essayé de réglementer au moyen de ces malheureux "permis" les livraisons de farine, de pain, de lait, de gazoline, et autres objets indispensables? On priva de glace et de téléphone jusqu'aux hôpitaux. Il fallut même faire des façons à ces messieurs pour enterrer les morts.

Le 17 mai, le *Labor News* contenait des phrases comme celles-ci [illegible] et vous verrez que nous sommes loin de la doctrine de Léon XIII:

"*A l'assemblée populaire du parc Victoria, [illegible] Robinson, secrétaire-trésorier du Conseil des Arts et Métiers, déclara que la solidarité des travailleurs était d'un bon augure pour le succès de la grève et pour le [illegible] d'une plus grande bataille, qui [illegible] doit LE CONTROLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU PAYS.*"

Mai le 17 [illegible] *Labor News* toujours:

"*Winnipeg est maintenant gouverné par un Soviet. Le siège de [illegible] a été transféré de l'Hôtel-de-Ville au Temple du Travail.*"

Le même orateur:

"*Nous [illegible] avant [illegible] contrôle [illegible] et nous n'abandonnerons pas la bataille avant d'avoir ce contrôle. Les travailleurs ne voient pas pourquoi ils ne posséderaient pas tout et ne jouiraient pas de tout, puisqu'ils produisent tout.*"

De pareils propos et de pareilles méthodes ne sont pas la vraie riposte à une situation qui, nous l'admettons tous, est criante par bien des côtés pour l'ouvrier. On peut expliquer à la rigueur des coups de force dans les pays où le gouvernement est à base de dictature, où quelques hommes tiennent en main, en permanence et d'une manière arbitraire, des rênes du pouvoir. Mais, ici, au Canada, en régime constitutionnel aussi parfait comme on peut le concevoir, les potentats, les maîtres uniques et inamovibles n'existent pas. Nous sommes appelés à voter fréquemment. C'est le peuple qui fait et défait les gouvernements. Mettons, si vous le voulez, une marge de proportion raisonnable, pour les coups de surprises, les verdicts escamotés, la fraude électorale, il n'y a pas un cabinet qui puisse tenir longtemps s'il n'a la majorité des électeurs derrière lui.

Toutes les réformes justes et opportunes sont donc possibles avec le bulletin de vote. Que la classe ouvrière pose ses revendications, non pas seulement dans l'enceinte des unions, non pas seulement au Temple du Travail, mais devant tout le public, et le public entendra.

Voyez les cultivateurs — nos *Grain Growers*. Traités en parias par le Capital il y a quelques années, ils ont cependant gagné leur point. Comment ont-ils procédé? Par des voies régulières et accessibles à tout le monde: ils se sont groupés autour de chefs pondérés, ils ont défini nettement leurs griefs et les ont fait connaître au peuple au moyen de la presse, enfin ils se sont servi du levier électoral. Ils se sont taillé leur vraie place dans l'organisme économique du pays, sans violenter les droits de personne. Les *Grain Growers* ont pu parfois, sortant de leur sphère, commettre des erreurs; mais sur le terrain économique ils ont été tout simplement superbes, pour eux-mêmes et pour tout le pays.

Que fait en ce moment M. Crerar, leur chef? Comme il désire de nouvelles réformes, il parcourt le Canada en faisant des assemblées, expliquant, discutant, argumentant. Il peut avoir tort ou raison sur le fonds des réformes qu'il préconise, mais on n'a pas de reproches à lui faire sur sa manière de procéder; il a la bonne méthode. A ceux qui pensent autrement que lui de faire aussi des assemblées, de se servir des journaux, et, si possible, d'argumenter mieux que lui.

Qu'on le sache bien dans les milieux ouvriers: le peuple veut le bien-être de la classe ouvrière et il est prêt à donner son appui à toutes les revendications légitimes. Et si l'on savait comme les gouvernements sont dociles quand ils ont devant eux une opinion publique nettement cristallisée.

. . .

Que les chefs ouvriers, donc, au lieu d'essayer, à cause de leurs divergences particulières avec certains patrons, de priver de pain et de lait tout le public, se mettent sérieusement en devoir de renseigner le peuple.

On se plaint parfois qu'on n'est pas écouté; qu'on se fait maltraiter, qu'on est victime de préjugés indéracinables! Est-on toujours sûr d'avoir assez parlé? d'avoir assez plaidé? d'avoir assez fait campagne?

Si j'ai tort, si je suis exagéré, si je suis déraisonnable, je mérite de perdre. Si j'ai raison, je dois faire ma preuve. Et si je proclame réellement la vérité, la justice, le droit, je finirai, avec de la persévérance, par emporter le morceau. Vive Dieu! dans notre pays la masse est encore saine, et quand elle agit mal c'est plutôt par ignorance des faits que par méchanceté.

. . .

Et ici on peut placer une courte parenthèse sur le rôle souverain de la presse. La presse est un outil admirable; la presse devient de plus en plus une puissance. Ceux qui veulent parler à la foule sentent tous les jours davantage la nécessité de se servir de cette puissance. Montrez-nous, à notre époque, une oeuvre ou un groupement à base de propagande populaire qui ne cherche à se munir d'une bonne presse. Les chefs les plus habiles sont ceux qui aperçoivent le mieux cette efficacité d'un journal alerte.

On s'étonne parfois de certains courants d'idées! Encore une fois, ne sait-on pas que la mentalité publique est précisément ce qu'on la fait? Et une fois la mentalité publique acquise, les réformes viennent au pas de course.

J'ai parlé tantôt des *Grain Growers*. Que les chefs ouvriers lisent le livre d'Hopkins Moorhouse intitulé *Deep Furrows*, ils verront comment on façonne d'abord l'opinion publique et comment, ensuite, on arrache aux compagnies de chemins de fer, aux minoteries, aux banques et à tous les mandarins de la Finance les réformes qui sont véritablement des actes de justice.

Avec ce qu'on a dépensé ou perdu d'argent pour organiser la dernière grève on aurait pu fonder une presse de premier ordre. Et ce que cette presse réclamerait maintenant d'opportun, elle le mettrait bientôt en bonne voie de réalisation, surtout si vous tenez compte du mécontentement qui étreint la population canadienne contre un grand nombre de brasseurs d'affaires qui se jugeaient trop vieux pour aller se battre durant la guerre mais qui se jugeaient encore assez jeunes pour rester dans le négoce et se tailler des dividendes à même la misère générale.

Seulement le public a été réfractaire à la grève parce qu'on a voulu opérer par la force; c'était, qu'on s'en soit alors exactement rendu compte ou non, une des formes de la lutte contre les droits civils d'un peuple; et un peuple se doit de résister aux coups de force, que ces coups de force viennent de monarques au casque étincelant, ou d'excellences républicaines, ou de messieurs tout cousus d'or ou de meneurs en salopettes. Coups de force dans les palais, coups de force dans la rue, c'est coup de force tout de même, et c'est un assaut contre les libertés populaires.

Il y a deux mois à peine, l'un des grands chefs de la démocratie moderne, un républicain comme il n'y en a pas de plus républicain, M. Clemenceau, parlait dans la vieille ville de Strasbourg redevenue française. Le président du Conseil français s'était rendu dans la capitale de l'Alsace pour exposer le programme du gouvernement à la veille des élections. Son discours n'est pas seulement un manifeste électoral; on voit que l'orateur a voulu en faire comme une charte de liberté humaine. Cela ressemble, par la tournure de l'esprit et par le souffle, aux harangues des grands tribuns de la constituante. Le vieux tigre, — je cite ses paroles, — s'y proclame "*un fils de la grande Révolution de Délivrance, dont Rouget de l'Isle à Strasbourg lança par delà le Rhin le retentissant défi.*"

Rouget de l'Isle, c'est l'auteur de la *Marseillaise*, qui n'est pas précisément une pastorale. Or savez-vous ce que M. Clémenceau dit dans ce discours aux ouvriers qui veulent employer la force pour améliorer leur sort?

"*Il n'y a pas de réforme, si nouvelle qu'elle soit, pour nous effrayer, à condition qu'elle se fonde, dans l'ordre public, sur le respect du droit de chacun. En revanche, les manifestations de violence ne peuvent être et ne seront jamais tolérées par un gouvernement digne de ce nom.*

. . . . . C'est pourquoi toute tentative de force faite au nom des travailleurs de l'atelier ne rencontrera pas moins d'obstacles que les excès de pouvoir des anciennes oligarchies, qui succombèrent pour avoir cru, comme aujourd'hui certaines organisations ouvrières, que tout leur était permis."

Et M. Clémenceau, après avoir rappelé que le paysan a des droits comme l'ouvrier d'usine, ajoute ceci:

"*C'est le paysan sur sa terre qui a fait jusqu'ici le plus sûr fondement de la vitalité française. Il sait que les conditions du travail dans les villes sont tout autres qu'aux champs, et il comprend très bien qu'une organisation appropriée du travail y soit nécessaire. Mais ce qu'il ne peut admettre, c'est l'appel systématique à la violence, à la désorganisation du travail, au ralentissement de la production, c'est l'entreprise avouée de tenir systématiquement la Société sous la terreur du lendemain.*"

Ce droit de la société de ne pas être appelée à payer les violons lorsqu'un groupe d'ouvriers se querelle avec le patron, je le trouve lucidement défini dans le beau livre de M. Mackenzie-King intitulé "*Industry and Humanity.*" M. Mackenzie King est à la fois un universitaire distingué et un homme de grande expérience pratique. Sur les questions *Capital et Travail* il est sans conteste l'une des autorités du pays. Voici en quelques traits son opinion sur le rôle et les droits de la société en général mis en regard du rôle et des droits particuliers des ouvriers et des patrons:

"*Que la Société cesse de remplir le rôle qu'on attend d'elle, et le Travail et le Capital et l'Administration (Management) feront aussi faillite dans l'accomplissement des oeuvres qu'on attend d'eux. . L'industrie deviendra comme une immense machine sortie de son agencement. Les pièces de la machine se heurteront en désordre; tôt ou tard la machine arrêtera. C'est la Société qui fournit les ressources naturelles et le pouvoir moteur qui sont à la base de toute production. Les individus peuvent acquérir titre d'une manière ou d'une autre, mais ce titre il dérive de l'état de société: tous les titres sont le fait du consentement de la Société. C'est la Société, organisée de diverses manières, qui fournit le gouvernement et les relations internationales, qui maintient la loi et l'ordre, qui encourage les arts et les inventions, qui crée l'opinion publique, qui organise, par voie de subside ou autrement, les moyens de transport et de communication, le crédit, la banque, et cetera—toutes choses sans lesquelles la production, sauf une production bien primitive, serait impossible. C'est la Société qui crée la demande, d'où vient le salaire de l'ouvrier, et d'où vient le dividende du Capital. . . . La Société a droit comme récompense à l'ordre dans l'organisation et le développement de l'industrie.*"

Ces citations de personnages indiscutablement compétents nous amènent à cette constatation, évidente à l'avance, que la question économique n'est pas uniquement la chose et la querelle du capitaliste et de l'ouvrier. La question économique nous regarde tous; nous avons tous des droits; et, en plus, nous avons tous souffert et nous souffrons tous de la dépression actuelle. Il y a des privations dans la grande majorité de nos foyers canadiens. Si l'on observait combien la crise d'avant-guerre et la guerre elle-même ont amené de ruines, du haut en bas de l'échelle! La misère en redingote! ce qu'elle existe! et comme elle est triste aussi! et comme elle se fait sentir partout. Nous connaissons des patrons, saines intelligences et braves coeurs, qui se débattent depuis cinq ans dans des difficultés terribles.

Tous ensemble nous traversons une épreuve. Par conséquent il nous importe à tous de réclamer de nos chefs d'Etat des mesures, dont les modalités peuvent varier, mais dont la teneur doit être celle-ci: la fixation d'un prix maximum pour les comestibles essentiels; la taxation des profits réalisés à même la fabrication de certaines marchandises, la taxation, veux-je dire, de ce qu'on a appelé les "profits de guerre"; un contrôle vigilant sur les entrepôts frigorifiques, de manière à ce qu'on y emmagasine les denrées périssables au profit du consommateur et non pour faciliter les flibusteries de l'agioteur.

Mais ce qui est surtout urgent c'est qu'on amende le code criminel de manière à pouvoir traîner au banc des accusés ceux qui font *abus* de profits au moyen de ces scandaleux accaparements que la langue anglaise appelle excellemment les *corners*. Aux Etats-Unis et en France notamment, des lois pénales de cette nature ont été édictées; et les prix sur les objets visés ont baissé aussitôt. Les prix ont baissé, les abus ont diminué, parce qu'on applique les châtiments. Il fait plaisir de lire dans son journal un petit texte comme celui-ci; c'est tiré de la *Presse de Paris* du 21 novembre dernier:

"*Spéculateurs condamnés.—Quatre marchands de beurre en gros de la région de Beauvais: M. Emile Commien, de Gournay-en-Bray, 52 ans; Mmes Marie Sire, de Thieuloy-la-Ville, 35 ans; Henriette Pidoux, de Forges-les-Eaux, 58 ans, et Céline Labitte, de Formerie, 56 ans, ont été condamnés, par le tribunal correctionnel, à six mois de prison et 10,000 francs d'amende pour hausse illicite. Alors que le cours normal variait de 9 à 10 fr., ils payaient le beurre de 18 à 20 fr. le kilo aux paysans pour le revendre 25 et 30 fr. dans les régions libérées du Nord.*"—*Presse de Paris*, 21 novembre 1919.

Quand on aura au Canada pincé quelques-uns de nos *shylocks* titrés et sirés sur tous les sens; quand on aura envoyé en prison quelques-uns de nos grands "corbeaux", même s'ils sont chevalier de l'ordre très honorable de Saint-Michel et de Saint-Georges, il y a des chances que les choses s'améliorent rapidement.

. . .

Tout ce que nous venons d'énumérer peut se classer surtout sous le titre de principes généraux et de moyens préventifs.

Il y a aussi les moyens qu'on pourrait appeler moyens de création.

Le premier de ces moyens de création, c'est le retour en masse à la terre. La province la plus saine du Canada, économiquement, c'est la province de Québec; or on y fait une exploitation agricole intense. L'industrie laitière, à elle seule, a donné à la province de Québec, l'an dernier, $61,000,000. Le grand effort dans Québec, la grande croisade, actuellement, c'est de verser sur la campagne le trop plein des villes. On fonde des fermes. Il n'y a pas de plus efficace moyen de régler la crise ouvrière.

Ajoutez à l'agriculture, l'exploitation de nos grandes forêts du nord; de nos pêcheries, qui comptent parmi les plus riches du monde; la mise en valeur de beaucoup de mines et charbonnages encore improductifs, la culture maraîchère — bref, il y a Canada de l'ouvrage de pur défrichement national pour cent ans à venir, et nous pouvons loger confortablement une population de plus de cent millions d'hommes.

Dans le domaine particulier de l'industrie manufacturière, il faut dire, répéter, crier cette vérité, au sujet de laquelle on ne peut comprendre qu'il y ait divergence d'opinion: *la production doit être intense pendant plusieurs années à venir; il faut donc travailler avec acharnement;* c'est la loi économique, pour notre pays comme pour tous les autres pays.

Nos cultivateurs ont allongé leurs heures de travail. En Allemagne, les ouvriers, au lieu de réclamer la diminution des heures, se sont imposé deux heures de travail supplémentaire par jour. Nous n'insistons pas; nous mentionnons les faits; qu'on tire soi-même, pour les situations générales, une conclusion raisonnable.

. . .

Nous voudrions parler d'un autre moyen de récupération; il viendra de la masse du peuple, celui-là: c'est l'épargne.

Ce qu'on gaspille en notre pays! Nous avons pratiqué, depuis 20 ans, dans la vie publique et dans la vie privée, ce qu'on a appelé la *danse des écus*. Les gouvernements, à côté d'oeuvres nécessaires, ont commis des extravagances; le peuple a commis des extravagances; le capital a commis des extravagances; souvent les chefs d'industries, pour se bâtir prématurément des châteaux, ont immobilisé du capital qu'ils auraient beaucoup plus utilement employé à la circulation générale.

Un Européen nous disait, pas plus tard qu'il y a trois mois: "*Si on ménageait ici comme on ménage en France et en Belgique, dans 25 ans, avec les ressources énormes du Canada, vous regorgeriez de capitaux pour toutes vos entreprises nationales; vous sortiriez de la liste des nations qui empruntent hors de chez elles, et vous tiendriez vous-même comptoir sur le marché du monde.*"

Il faut bien l'avouer, en effet: avant la guerre nous ne savions pas ce que c'était qu'un capital national; pour construire un aqueduc ou un pont de deux cent mille piastres, nos villes canadiennes allaient quelquefois emprunter à Montréal ou Toronto, mais trop souvent aussi elles allaient à New-York. Nos gouvernements, c'était entendu, sortaient à tout coup du Canada quand il fallait trouver quelques millions. Cela nous étonne un peu aujourd'hui. La guerre nous a révélé ce fait, absolument insoupçonné jusqu'ici, que la population canadienne peut mettre chaque année à la disposition du Trésor national et de l'industrie des centaines de millions.

Entrons dans le domaine des petites bourses et des petits horizons. Pouvons-nous sincèrement nous rendre le témoignage que dans nos foyers nous n'avons pas été trop prodigues, même pendant la guerre? Je ne précise pas: je respecte trop la liberté d'autrui pour préciser. Mais soyons francs: si elles ne s'étaient livrées à des dépenses parfois exagérées, un bon nombre de familles n'auraient-elles pu faire quelques petites provisions pour l'avenir? Bien des embarras d'argent ne sont-ils pas venus de ce qu'on avait fait comme la cigale: trop chanté, et pas assez travaillé et pas assez mis de côté.

Vivons bien, commodément, abondamment si vous le voulez; la parcimonie est un vice ennuyeux, monotone, complètement dépourvu d'élégance; mais soyons prévoyants, soyons gens d'affaires, soyons gens de bon sens. Nous sommes trop jeunes, comme familles privées et comme peuple, pour dépenser sans compter ou même pour nous livrer à des immobilisations de capital comme on peut s'en permettre dans les pays qui ont derrière eux des siècles d'accumulation.

. . .

Nous parlons ce soir de l'ouvrier. Quelle serait, pour l'ouvrier, la ligne de démarcation entre une vie de dépense permise et une vie de prodigalité exagérée? On a versé du sang, même au Canada, autour de ce point d'interrogation. Humblement, il nous semble que la base du règlement définitif de cette irritante question serait à peu près celle-ci:

(Suite et fin la semaine prochaine)

Le peuple est un mineur; il faut penser non contre lui, non avec lui, mais pour lui. — *H. de Noussanne.*

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada nous requérerons un acte incorporant une société de chemins de fer et de navigation pour le bien général du pays, sous le nom de "THE NORTH-WEST ROUTE, LIMITED", avec pouvoir de construire et de maintenir en opération une voie ferrée de l'extrémité ouest du lac Baker en une direction nord-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac Schultz, et de la jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest et sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, ou, dans l'alternative, de la dite jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest jusqu'à l'extrémité nord-est du lac Artillery, et de l'extrémité sud-ouest du lac Artillery en une direction sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, avec pouvoir de se faire payer l'expédition de messages par ses lignes téléphoniques ou télégraphiques, de développer et de disposer de l'énergie électrique ou autre et d'en tirer des revenus, de creuser et d'améliorer la rivière Thelon, d'organiser et de faire fonctionner des navires à vapeur ou autres, de construire des quais, des cales-sèches, des élévateurs, des entrepôts, etc., de conclure des ententes avec d'autres compagnies et pour autres fins incidentes.

Fait à Ottawa, ce 31ième jour de janvier, 1920.

SMELLIE & LEWIS,
Procureurs des requérants.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE à Notre Dame de Lourdes: Maison de pension, dix chambres à coucher garnies, 5 grandes pièces en bas, tout plâtré et peint. Ecurie avec grenier à foin. 7 lots. Le tout bien situé. Bonnes conditions. S'adresser à **David et Marionneau.**

ON DEMANDE une institutrice bilingue, diplôme 1è ou 2è classe. Pour le district Ste-Marthe No 1546. Commencera le 1er avril. S'adresser **Francis Hudon, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.**

ON DEMANDE 2 hommes pour ouvrage général sur la ferme pour jusqu'au 1er novembre. Mentionnez le prix demandé. **Jos A. Cormier, La Salle, Man.**

A VENDRE—240 acres. 30 milles de Winnipeg. 1½ de l'église et 1 mille de l'école du chemin de fer. Propriétaire doit vendre. S'adresser à **M.-J.-E.-D. English, 384 Rathgar, Ft. Rouge, Winnipeg. Tél. Ft. Rouge 3502.**

MAISON A VENDRE—No 261 rue Desmeurons. Prix et conditions faciles. S'adresser à **J.-A. Hébert, 320 rue Garry.**

TERRE A VENDRE—240 acres, bonnes bâtisses, terrain cultivé et 120 acres en foin. ½ mille de l'église, de l'école et de la fromagerie. Tout clôturé. Bonnes conditions. S'adresser à **Max Champagne, Richer, P. O. Man.**

COUTURE—Une dame désirerait faire de la couture chez elle. S'adresser au **No 664 avenue Taché, Saint-Boniface.**

PERDU vendredi, 27 février, dans le Magasin La Maison Blanche ou près de là, un billet de $50. Généreuse récompense. S'adresser à **Alfred Delorme, Saint-Joseph, Manitoba.**

A VENDRE à St-Boniface: Lots 8, 9, 10, Bloc 2, D.G.S. 41 St-Boniface, plan 1098. $12.00 le pied. 75 pieds.—10 acres, ave. Logan, lot 7, partie des sections 18 & 19, tp. 12, r. 2, E. Plan 1249. $140 l'acre. — **Ferme à Baldur:** 640 acres, 380 en culture, bonnes bâtisses, chevaux, bestiaux, instruments aratoires, semence et fourrage. $40 l'acre. — 320 acres à Neepawa. 200 en culture. Bonnes bâtisses. Semence et fourrage. Instruments aratoires. $40 l'acre. S'adresser à **J. B. Gowanlock, 406 Edifice McArthur, Winnipeg. Tél. M. 5353.**

A VENDRE S ½ 14-4-14 W 2. 270 acres en culture. Bonnes bâtisses. ½ mille de l'école, $30.00 de l'acre. S'adresser à **J. B. Gowanlock, 406 Edifice McArthur, Winnipeg. Tél. Main 5353.**

A VENDRE—289 St-Jean-Baptiste, St-Boniface, lot de 33x144. 7 chambres. Prix: $2,500. **J. B. Gowanlock, 406 Edifice McArthur, Winnipeg. Tél. Main 5353.**

A VENDRE pèlerine et manchon en vison. De très bonne qualité. Aussi plusieurs ouvrages de fantaisie. S'adresser à **108 rue Aulneau, Saint-Boniface.**

A VENDRE plusieurs maisons à Saint-Boniface. S'adresser à **J. A. Cusson, bureau de la compagnie J. A. Cusson Limitée, Saint-Boniface.**

UNION CANADIENNE

La victoire de nos "Midgets"

Notre vaillante équipe de "Midget", suivant l'exemple que leur donnaient les Juvéniles, une semaine auparavant, ont remporté le trophée offert au championnat de cette ligue.

C'est un sujet de fierté pour le club de voir ses deux équipes, après avoir vaincu chacune une douzaine d'adversaires, attaquer les derniers, eux-mêmes champions dans une autre section de la même ligue, et leur enlever la suprême victoire.

Les "Midgets" de l'Union Canadienne ont joué, vendredi dernier, contre les Saint-John, la seconde des deux parties dont dépendait la coupe. Les nôtres l'ont remporté par un résultat de 2 à 1. Dans la première de ces parties, le résultat fut de 2 à 2. Un nombreux public s'était rendu à l'Aréna, ce soir-là, et tous les amateurs de hockey s'accordent à dire que ce fut, toutes proportions gardées, une des plus belles joutes de la saison.

Les Juvéniles se joignirent à leurs frères d'armes et vinrent célébrer l'événement à l'Ecole Normale, où les attendait un goûter succulent et abondant.

M. Joseph Guilbault, président du Comité Athlétique, faisait les honneurs du festin; arrivé au chapitre de l'éloquence, il transmit ses pouvoirs à notre brave Henri qui remplit, à l'Union, les fonctions de ministre sans portefeuille, depuis le terme de sa trop courte gérance, et qui est toujours prêt à secourir les camarades en détresse. M. D'Eschambault fit le dénombrement des orateurs présents et il s'en trouva... un grand nombre! Mon Dieu! que notre race en fournit donc, depuis le genre sérieux, où excelle notre président, jusqu'au genre badin, trop concis, qui fait le succès de notre secrétaire. Le camarade Lacerte remercia et félicita, en termes chaleureux, les joueurs de nos deux équipes. En outre, il leur donna quelques conseils appropriés dont ils ne pourront que faire leur profit.

Les gérants Fisette et Pelletier portèrent aussi la parole; ils exprimèrent, chacun, leur gratitude pour l'appui qu'ils ont reçu de leurs joueurs. Un de ces derniers, *notre ami Robert*, comme l'appelait D'Eschambault, prit la parole avec une aisance et une verve remarquables et forma des voeux pour l'avenir des deux équipes; voeux qui, comme tous les discours du reste, furent accueillis par des salves d'applaudissements.

* * *

Dimanche soir, à l'Ecole Provencher, eut lieu la présentation de leur coupe aux "Midget" par M. le curé Jubinville, aumônier de l'Union Canadienne. La présentation de l'écusson gagné par les Juvéniles se fit mentalement, puisque nous ne l'avions pas encore en notre possession.

M. le Curé félicita nos jeunes de leur ardeur au jeu et les engagea à continuer; il raconta que deux de ces jeunes gens étaient venus, dans l'après-midi, verser les honoraires d'une grand'messe qu'ils avaient promise, s'ils remportaient le trophée.

Nos vainqueurs étaient déployés sur la scène, les Juvéniles d'un côté, les "Midgets" de l'autre.

"Midgets": MM. Pelletier, gérant, A. Lévesque, Jacques, J. Lévêque, Roy, Marius, Decrom, Léveillé.

Juvéniles: MM. Joseph Fisette, gérant, Ed. Gagnon, A. Lévesque, Jacques, Robert, Van Balleghem, DeCraen et Lucien Couture.

NOS JOUEURS A PORTAGE-LA-PRAIRIE

Vendredi prochain, nos Juvéniles iront à Portage-la-Prairie tenter l'épreuve qui leur vaudra probablement la palme du championnat provincial.

Toutes les personnes qui pourraient se rendre au Portage ce soir-là sont cordialement invitées. Les détails du voyage ne sont pas encore fixés quant à l'heure du train, mais l'on pourra obtenir les renseignements précis en téléphonant à l'Union Canadienne, mercredi et jeudi. C'est pour vendredi, le 12.

Ils joueront contre les Portage-la-Prairie, à Winnipeg, mardi, le 16, à l'Aréna. La partie est inscrite pour 8 heures et demie.

SAINT-BONIFACE

Les docteurs Laurendeau et Prendergast sont partis ce matin pour New-York. Ils y suivront un cours de bactériologie.

* * *

Nos lecteurs peuvent acheter chez M. Hélie, notre populaire marchand, des épiceries de 10 et 15 pour cent de moins qu'ailleurs.

La Red River Paper Mills Co. a obtenu un permis de construction. Elle construira un établissement de $15,000, rue Linden. Cet établissement ouvrirait ses portes vers juin.

M. l'abbé Rioux, de Saint-Georges Châteauguay, était de passage à l'archevêché la semaine dernière.

* * *

M. Hébert, de la rue Dumoulin, est parti la semaine dernière pour un voyage à Saint-Hyacinthe.

* * *

L'officier de santé donne le rapport suivant pour février: scarlatine, 68; rougeole, 97; diphtérie, 5; petite variole, 1; influenza, 1; diphtérie et scarlatine, 3; petite vérole et scarlatine, 2. Mars a déjà donné dix cas de rougeole.

* * *

AU COUVENT DE SAINT-NORBERT

Vendredi soir, le 19 mars, à 7 h. 45, les élèves du couvent donneront une séance en l'honneur de la fête patronale de M. le curé Cloutier. On y jouera le drame chrétien "Ste-Eustelle" et la comédie "Hard of Hearing".

Il ferait plaisir d'avoir un grand concours d'auditeurs. Les billets sont en vente au couvent même.

jeter, la vertu et la piété sont une meilleure richesse.

Les dons des méchants qui veulent enlever la foi sont à re-

"Disparu"

Lundi soir, le 15 mars, à 8 heures 30, les élèves du Collège de Saint-Boniface donneront la comédie en trois actes, "Disparu", à l'occasion du cinquantenaire de naissance de Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Les billets sont vente au Collège.